



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

E/ECE/RW/HLM/2
11 août 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

REUNION PREPARATOIRE REGIONALE DE HAUT NIVEAU EN VUE
DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES
Vienne, 17-21 octobre 1994
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

TENDANCES CONCERNANT LE ROLE DES FEMMES DANS L'ECONOMIE

Rapport du secrétariat

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1 - 8
I. Tendances du développement dans la région de la CEE . .	9 - 49
II. Evolution de la situation des femmes dans l'économie et la société	50 - 70
III. Politiques et institutions : lenteur de la mise à jour de l'Etat providence	71 - 78
IV. Equité entre les sexes : principaux domaines d'action	79 - 90
Conclusion	91 - 93

Introduction

1. Dans la région de la CEE, la situation des femmes dans l'économie n'est pas la même selon qu'on l'envisage à court terme ou à long terme. En effet, l'analyse à court terme fait apparaître une dégradation de leur situation, conséquence de la mauvaise situation économique des pays de la région; l'analyse à long terme, au contraire, permet de conclure à une appréciable intégration des femmes dans les activités économiques. Toutefois, ce type d'analyse selon le sexe ne rend pas compte des modifications importantes intervenues dans l'environnement économique de la région de la CEE, comme dans la situation des femmes et dans leurs liens avec l'économie.

2. Près de dix ans après la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix (Nairobi, 1985), le cadre dans lequel se déroule le débat concernant le rôle des femmes dans l'économie est radicalement différent. Le monde est devenu moins prévisible et moins cohérent. L'effondrement du communisme a mis fin à la division idéologique entre pays. Parallèlement aux réformes radicales entreprises dans les anciens pays à économie planifiée, on a assisté, dans les pays occidentaux à économie de marché, à une érosion de la notion traditionnelle d'Etat providence qui déterminait l'équilibre entre le capital, la main-d'oeuvre syndiquée et l'Etat. La récession prolongée, l'évolution technologique, la mondialisation et les préoccupations relatives à l'environnement n'ont pas seulement encouragé la restructuration des activités économiques, elles ont aussi amené à s'interroger sur la nature de la société civile et sur les conditions de la durabilité de la croissance. Les mesures adoptées pour faire face à ces défis et les stratégies nouvelles - qui n'ont pas encore atteint leur plein développement - s'attachent à la qualité des ressources humaines et concernent de plus en plus les questions sociales.

3. Dans tous les pays de la région de la CEE, la part des femmes dans le marché du travail a nettement augmenté. Le niveau et la qualité des activités féminines ont désormais une incidence importante sur les résultats économiques d'ensemble, en particulier dans le secteur des services où leur présence est la plus forte. Etant donné les tendances démographiques actuelles, notamment la diminution dans certains pays de la population en âge de travailler, les femmes constituent désormais une source importante de capital humain, et fournissent l'essentiel des nouvelles arrivées sur le marché du travail dans la région. La féminisation de la main-d'oeuvre a beaucoup renforcé la contribution des femmes à la croissance économique dans le secteur structuré, tout en leur apportant plus d'indépendance, sociale et économique à la fois. En ce sens, les femmes sont devenues d'actifs partenaires des hommes dans le processus du développement.

4. Le changement de situation des femmes dans l'économie a été peu reconnu au niveau de l'action des pouvoirs publics. Dans la plupart des pays de la région de la CEE, les institutions et règlements proprement dits concernant le marché du travail et les systèmes d'assurance sociale, tout comme ces "institutions" officieuses que sont les systèmes de valeurs et les comportements, reflètent encore les normes du passé : l'homme, seul soutien de famille, la sécurité de l'emploi et les grandes entreprises industrielles.

Malgré les progrès réalisés en matière d'égalité des chances pour les femmes, notamment la réduction de l'écart des salaires, la plupart des points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence de Nairobi seront aussi examinés à la Conférence de Beijing. Ils n'en n'ont pas moins pris, entre-temps, une nouvelle dimension, les modifications intervenues dans l'environnement économique et la place nouvelle des femmes dans l'économie ayant transformé un grand nombre de vieux problèmes, soulevé de nouvelles questions et ouvert de nouvelles voies au progrès des femmes.

5. Le présent rapport soutient qu'il n'est plus économiquement justifié d'envisager les questions relatives aux femmes à travers le prisme des politiques d'aide et d'assurance sociale. Les femmes ne doivent plus, en effet, être considérées, comme par le passé, comme un groupe social passif et défavorisé 1/ mais comme des agents économiques majeurs, même si à de nombreux égards, elles ne sont pas encore égales aux hommes. Elaborer une stratégie de croissance tenant compte des femmes aussi bien que des hommes, fondée sur le partenariat entre les hommes et les femmes, exige une modification radicale des cadres institutionnels existants. Cela exige aussi une approche nouvelle et des méthodes nouvelles à l'égard de la formulation de politiques économiques et sociales, qui prennent en considération le rôle nouveau des femmes et toutes ses conséquences. Une telle stratégie est d'une importance cruciale pour la reprise de la croissance et sa durabilité dans un contexte de développement centré sur l'être humain. L'analyse tenant compte de l'équilibre entre hommes et femmes devrait par conséquent cesser d'être une question sociologique classique pour s'inscrire dans un cadre plus large d'analyse économique.

6. De ce point de vue, les modifications à long terme et les modifications cycliques des tendances, schémas et stratégies de développement comportent à la fois des effets défavorables et des chances nouvelles pour les femmes. La persistance du chômage et la réduction des dépenses sociales ont abaissé les niveaux de vie dans toute la région de la CEE, et aggravé la pauvreté. Beaucoup de possibilités restent cependant inexploitées, en particulier compte tenu des améliorations remarquables intervenues dans l'éducation des femmes. Dans les pays occidentaux à économie de marché, comme dans les pays d'Europe centrale et orientale, les emplois occupés par les femmes appartiennent aux échelons les plus bas du marché du travail, les possibilités d'ascension sociale et les perspectives de carrière sont limitées, et de plus en plus inadaptées aux qualifications et à l'éducation des femmes. Par ailleurs, de nombreuses femmes sont exclues du marché du travail à plein temps. En même temps, l'infrastructure sociale et le partage des responsabilités familiales ne prennent guère en compte la nécessité toujours plus marquée de coordonner le travail des femmes et leurs obligations familiales.

7. Le présent rapport contient un aperçu très général des tendances du développement et de la situation des femmes dans la région de la CEE. Un grand nombre des questions en jeu sont examinées plus à fond dans d'autres documents, notamment la question de l'emploi, de la création d'entreprises et du rôle des femmes dans le processus de transition (voir E/ECE/RW/HLM/4 et 5). Pour présenter un aperçu général des tendances économiques dans la région, le présent rapport s'appuie sur les travaux de la Commission économique pour l'Europe (ECE), en particulier sur l'Etude sur la situation économique de l'Europe et le Bulletin économique pour l'Europe. L'analyse des questions

relatives aux femmes renvoie à l'essentiel des travaux de la Commission de la condition de la femme, en particulier au projet de Plate-forme d'action (annexe de la résolution 38/10 en date du 18 mars 1994) ainsi qu'à d'autres documents 2/. Elle se réfère aussi aux résultats d'une série de réunions consultatives organisées par la CEE en prévision de la Conférence de Beijing, ainsi qu'à d'autres travaux de la CEE dans ce domaine 3/.

8. L'objet principal du rapport est de mettre en lumière les tendances du développement dans la région de la CEE, afin d'identifier les domaines dans lesquels la question de l'équité entre les sexes se pose, et de formuler des propositions à orientation pratique visant à abaisser les coûts de transaction de la participation des femmes aux activités économiques. Le rapport est divisé en quatre chapitres. Le chapitre I présente les grandes tendances du développement dans la région et leur relation avec la situation des femmes. Le chapitre II examine les principales modifications intervenues dans la situation des femmes, dans l'économie et la société. Le chapitre III donne un aperçu général des ajustements apportés aux politiques et aux institutions. Enfin, le chapitre IV identifie les principaux domaines dans lesquels il convient d'assurer l'équité entre les sexes, compte tenu de l'environnement économique en évolution de la région; il donne de grandes orientations pouvant inspirer l'action des pouvoirs publics à cet égard.

I. TENDANCES DU DEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE LA CEE

9. Le présent chapitre met en lumière quatre grandes tendances du développement dans la région de la CEE : i) récession et montée du chômage; ii) part croissante du secteur des services et féminisation de la population active; iii) impact généralisé des nouvelles technologies sur les activités économiques; iv) mondialisation des activités économiques et préoccupations croissantes en matière d'environnement.

Tableau 1

Population active civile occupée et population occupée dans le secteur des services, par sexe, 1970-1990
(augmentation en pourcentage, par décennie)

Pays	1970-1980				1980-1990			
	Population active civile occupée - Total	Population active occupée dans le secteur des services			Population active civile occupée - Total	Population active occupée dans le secteur des services		
		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes
Amérique du Nord	27	37	29	45	19	28	21	34
Canada	35	45	64	30	17	27	16	38
Etats-Unis	26	36	26	47	19	28	22	33
Quatre principaux pays d'Europe occidentale	3	21	13	30	5	21	15	27
France	5	23	16	31	2	18	12	23
Allemagne	1	18	13	24	6	22	15	30
Italie	6	25	15	47	4	28	22	38
Royaume-Uni	3	18	9	28	6	18	12	24

Source : OCDE, Statistiques de la population active, 1968-1988 et 1971-1991, et estimations.

A. Récession et chômage

10. Depuis 1989, l'abaissement des taux de croissance économique - en termes absolus ou relatifs - a été le principal facteur expliquant les chiffres du chômage dans l'ensemble de la région de la CEE - à l'exception des Etats-Unis où l'emploi a quelque peu repris en 1993. La forte augmentation du chômage - chômage des femmes compris - a entraîné des conséquences défavorables pour les revenus et les niveaux de vie. Elle a suscité l'insécurité économique, la peur de l'avenir et l'agitation sociale dans l'ensemble de la région de la CEE. De façon générale, les femmes ont été gravement touchées aussi bien que les hommes dans les nouvelles économies de marché d'Europe centrale et orientale. La figure I ci-dessous illustre l'évolution des taux de croissance, des taux de chômage et des taux de chômage féminin dans les principaux groupes de pays de la CEE.

Les taux de croissance se sont ralentis et les perspectives de croissance sont modiques pour la plupart des pays de la région ...

11. Pendant la période 1989-1993, le produit intérieur brut (PIB) et la production industrielle ont diminué - en termes absolus ou en termes relatifs - dans tous les pays de la CEE, en particulier en Europe centrale et orientale. Dans les pays occidentaux à économie de marché, cette régression

a été nettement différente du modèle bien connu des cycles conjoncturels du passé. Elle a duré plus longtemps et été plus grave que par le passé et, dans la plupart des pays, elle a touché tous les secteurs économiques, y compris celui des services, en particulier le commerce de détail, les services de transport et les services financiers.

12. Dans la plupart des pays de la CEE, sauf peut-être aux Etats-Unis, la reprise a été lente, amenant à moins compter sur un retournement de conjoncture rapide et spontané. Selon les projections actuelles, le PIB réel en Europe occidentale devrait augmenter d'un peu moins de 2 % en 1994 (1,5 % en France et en Italie, 2 % en Allemagne et 3 % au Royaume-Uni 4/). Bien que des facteurs cycliques et des facteurs propres aux différents pays aient joué un rôle, la lenteur de la reprise s'explique peut-être par les nombreux facteurs structurels qui sont à l'origine de l'actuelle récession elle-même et traduisent le contrecoup de l'ajustement des économies à la compétition mondiale et à l'évolution technologique.

... tandis que le chômage augmente dans de nombreux pays, touchant un plus grand nombre de femmes que d'hommes ...

13. La forte augmentation du chômage est un problème majeur auquel doivent faire face les pouvoirs publics dans la région de la CEE. En Europe occidentale, le chômage n'a cessé d'augmenter pendant les trois années écoulées 5/, le taux de chômage atteignant la moyenne annuelle pondérée de 10,3 %, avec d'importantes disparités entre pays et une importante proportion de chômeurs de longue durée. Aux Etats-Unis, le chômage a été moins important et a récemment diminué. Cet état de choses est généralement expliqué par la plus grande flexibilité du marché du travail dans ce pays, laquelle encourage la création de nouveaux emplois. Toutefois, les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale présentent un niveau élevé et en hausse de chômage des jeunes; ensemble, ils comptent environ 10 millions de jeunes sans emploi 6/. La montée du chômage a été aussi l'un des coûts principaux entraînés par la réforme économique en Europe centrale et orientale, où les taux de chômage, à la fin de 1993, étaient compris entre 10 % et 30 %, sauf pour la République tchèque et pour la Communauté d'Etats indépendants (CEI), où ils étaient plus bas 7/. Le taux de chômage est plus élevé pour les femmes que pour les hommes dans de nombreux pays de la région de la CEE, quoique l'écart présente une structure plus homogène dans les économies en transition. Seuls deux pays, la Hongrie et la Slovaquie, présentent des taux de chômage plus élevés pour les hommes 8/.

14. Etant donné les perspectives actuelles de croissance, qui sont modiques, il ne semble guère vraisemblable que le chômage soit éliminé ou réduit dans des proportions appréciables dans la région de la CEE, sauf peut-être aux Etats-Unis 9/.

... grevant les systèmes de protection sociale existants ...

15. La récession et un chômage en rapide augmentation ont ajouté aux exigences de protection sociale, épuisant les ressources publiques et privées.

16. Les dépenses consacrées par l'Etat aux programmes sociaux, notamment aux programmes et services de garantie des revenus, représentent déjà une proportion relativement élevée du PIB dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Entre 1960 et 1980, le coût des programmes sociaux a virtuellement doublé, passant d'environ 13 % à 25 % du PIB 10/. Jusqu'au milieu des années 70, ces programmes pouvaient être financés grâce à la forte croissance de l'économie et au niveau élevé de l'emploi. Pendant les années 80, après les crises pétrolières et malgré la dégradation des résultats économiques obtenus et l'augmentation des contraintes budgétaires, la croissance du PIB s'est poursuivie au même rythme que l'augmentation des dépenses réelles de protection sociale dans les pays de l'OCDE. Ces dépenses représentaient quelque 27 % du PIB en 1990 comme en 1985. Les premiers éléments dont on dispose permettent de penser que ces dernières années, les dépenses sociales ont peut-être encore augmenté 11/. On estime que la faible compétitivité des industries européennes s'explique en grande partie par le niveau généreux des avantages sociaux qui pèsent sur les coûts de production en l'absence d'une augmentation concomitante de la productivité du travail.

17. En Europe centrale et orientale, la situation est plus complexe. La diminution spectaculaire des taux de croissance, conjuguée à un chômage massif et à un processus de polarisation rapide des revenus, a fait peser une lourde charge sur les systèmes de protection sociale existants, fondés sur le principe des avantages sociaux à couverture générale. La décision de diminuer les dépenses sociales - question politiquement des plus délicates dans n'importe quel pays - est particulièrement difficile à prendre dans les sociétés en transition, où la protection de l'Etat a été de règle pendant un demi-siècle, sinon davantage.

18. Dans l'est comme dans l'ouest de la région de la CEE, les systèmes de protection sociale sont aujourd'hui soumis à des pressions croissantes : ils doivent à la fois augmenter l'efficacité des services publics et adapter les dépenses sociales aux ressources disponibles. Pour concilier le coût des programmes sociaux et les contraintes budgétaires, il existe deux options - tout aussi impopulaires que bien connues : augmenter les impôts directs ou indirects, ou réduire le montant des avantages sociaux, en termes absolus ou relatifs, par rapport aux tendances économiques. Bien que peu de pays aient, jusqu'à présent, décidé de réduire toutes les dépenses publiques dans la même proportion, comme l'ont fait les Pays-Bas pour les prestations invalidité et chômage de 1983 à 1987, l'Irlande et la Belgique pour les prestations chômage, en 1983 et en 1987 respectivement 12/, la plupart des pays sont arrivés à des résultats semblables par des moyens indirects, tels que rendre plus strictes les conditions d'ouverture des droits, comme dans de nombreux pays du Sud de la région, mais aussi en Belgique et au Danemark. Pendant les dix années écoulées, tous les pays occidentaux à économie de marché de la région de la CEE se sont efforcés de contenir les dépenses sociales, notamment par la réorganisation des services fournis par l'Etat, le renforcement des contrôles exercés sur les dépenses publiques, la privatisation et l'adoption de mécanismes de marché.

19. Le renversement prolongé de la tendance expansionniste des dépenses publiques a de graves effets, effectifs et potentiels, sur les emplois et les niveaux de protection sociale des hommes et plus particulièrement des femmes.

Il a déjà entraîné le ralentissement ou, dans un petit nombre de pays comme le Royaume-Uni, le renversement de la tendance à l'augmentation de l'emploi dans le secteur public. De nombreux emplois détenus par les femmes dans les services de santé et d'éducation et dans les services sociaux ont été reclassés, c'est-à-dire transformés en emplois moins payés et moins protégés dans le secteur public, ou simplement supprimés, même si les caractéristiques de ces transformations ont été différentes selon les pays 13/. Les femmes ont aussi été touchées davantage que les hommes en tant que bénéficiaires de nombreux avantages sociaux. La dégradation de l'infrastructure sociale a touché les femmes de deux façons : directement en rendant plus difficile l'accès aux avantages sociaux, et en abaissant le niveau des prestations, et indirectement, en grevant les "budgets-temps" déjà surchargés des femmes, qui doivent désormais assurer de nombreuses fonctions de "soins à donner" aux enfants, aux personnes âgées et aux handicapés, dont l'Etat se chargeait auparavant. Enfin, la pression tendant à limiter les dépenses sociales comporte des effets psychologiques sur les sociétés, inquiètes des niveaux futurs de la protection sociale.

... abaissant les niveaux de vie dans les sociétés de la région de la CEE, en particulier dans les économies en transition ...

20. Dans tous les pays de la CEE, les hommes et les femmes ont souffert de la récession, de la montée du chômage et du changement d'orientation des tendances en matière de protection sociale. La gravité du phénomène diffère selon les pays et dépend des résultats économiques d'ensemble obtenus par chacun, ainsi que des politiques d'accompagnement retenues par les pouvoirs publics. Dans les économies en transition, on constate une grave chute des revenus et des niveaux de vie, en même temps qu'une brusque augmentation des taux de mortalité, ce qui donne à penser que ces sociétés traversent aussi une épreuve au sens physique du terme. Dans les pays occidentaux à économie de marché, les amputations de revenus ont été peut-être plus graves pour les travailleurs non qualifiés sur le marché du travail américain peu protégé, où, pendant les années 80, les salaires réels ont diminué de plus de 1 % par an pour la tranche de 10 % représentant les emplois les moins payés, et au Royaume-Uni, où la protection sociale a été réduite de façon non négligeable au cours de la décennie écoulée 14/.

21. La dégradation des conditions de vie s'est accompagnée d'une polarisation des revenus et d'une augmentation de la pauvreté. Les groupes sociaux traditionnellement les plus vulnérables, qui présentent des caractéristiques semblables dans les différents pays (personnes âgées n'ayant qu'une pension minime, familles nombreuses, familles monoparentales, migrants, groupes minoritaires) ont vu s'adjoindre à eux les "nouveaux pauvres". Le nombre des travailleurs urbains dans la force de l'âge, hommes et femmes, en particulier parmi ceux qui sont peu qualifiés, vivant de l'aide sociale et des allocations de chômage est en augmentation non seulement dans les pays à économie en transition mais aussi en Amérique du Nord et en Europe occidentale. En Europe, il y a par ailleurs un autre groupe de "nouveaux pauvres", qui consiste en réfugiés et travailleurs déplacés, victimes de luttes ethniques, en particulier dans l'ex-Yougoslavie et l'ex-Union soviétique.

... bien que leur effet d'ensemble sur les hommes et les femmes soit différent.

22. Il est difficile, sinon impossible, d'évaluer pleinement les différences d'effet selon le sexe de l'actuelle récession. Les études consacrées à cette question sont peu nombreuses et les données existantes, concernant l'Europe occidentale par exemple, présentent un tableau complexe. Etant donné l'incidence sectorielle de la présente récession en Europe occidentale, les hommes semblent perdre leur emploi plus rapidement que les femmes. Toutefois, lorsque des femmes ont perdu leur emploi, il leur est plus difficile d'en trouver un autre et les taux de chômage observés pour les femmes, en Europe centrale et orientale notamment, sont - à quelques exceptions près, comme la Hongrie - régulièrement plus élevés que pour les hommes. Etant donné les caractéristiques de la récente récession, les emplois féminins dans le secteur des services ont aussi été moins bien protégés que pendant les récessions précédentes. Par voie de conséquence, les travailleuses sont plus souvent découragées de réintégrer le marché du travail que les hommes 15/.

23. Il semble y avoir peu de doute que les femmes et les hommes aient été touchés différemment par les récentes tendances économiques, étant donné les différences entre les caractéristiques de l'emploi et les niveaux de salaires des unes et des autres, qui par ailleurs ne sont pas tributaires dans les mêmes proportions de la protection sociale. Une hypothèse plausible serait que, tandis que dans les pays occidentaux à économie de marché les pertes d'emploi ont peut-être été moins graves pour les femmes que pour les hommes, d'autres facteurs tels que les niveaux de revenu généralement plus bas des travailleuses, les niveaux élevés du chômage des femmes et leur plus grande dépendance par rapport aux avantages sociaux ont eu de forts effets contraires. La résultante de ces deux tendances est que les femmes, de façon générale, tombent dans la pauvreté plus fréquemment que les hommes, y restent plus longtemps et se heurtent à des obstacles plus nombreux lorsqu'elles s'efforcent d'en sortir. Le risque de pauvreté est peut-être le plus élevé pour les mères célibataires et les autres femmes vivant seules 16/.

24. Dans la région de la CEE, la pauvreté des femmes s'est répandue le plus rapidement dans les pays à économie en transition - à l'exception, peut-être, de la République tchèque - en particulier dans la CEI. Dans les pays occidentaux à économie de marché, il existe un certain nombre de pauvres éparpillés en Europe méridionale, encore que des études récentes donnent à penser que pendant les années 80, les taux de pauvreté aient été supérieurs à la moyenne dans les ménages ayant à leur tête une femme non seulement en Irlande et en Espagne mais aussi en Belgique, en France et au Royaume-Uni 17/. La pauvreté est également un problème majeur dans les vieux quartiers déshérités des villes américaines, où des poches d'extrême pauvreté persistent, où peu d'adultes travaillent, où la plupart des enfants sont élevés sans père et où "la délinquance est la carrière par excellence" 18/.

B. Restructuration des activités économiques et féminisation de la population active

25. Pendant les deux décennies écoulées, l'activité économique dans les pays occidentaux à économie de marché a subi une profonde restructuration, qui a beaucoup influé sur l'emploi des femmes. Dans les pays à économie en transition, les modifications structurelles viennent à peine de commencer.

Pendant les deux décennies écoulées, la rapide expansion du secteur des services dans les pays occidentaux à économie de marché ...

26. La croissance combinée des services rendus aux entreprises et des services sociaux et personnels a été le moteur, en particulier pendant les années 80, de la rapide expansion du secteur des services et de la croissance de l'emploi qui l'a accompagnée. La part revenant aux services des secteurs public et privé dans la croissance de l'ensemble du secteur des services a été différente suivant les pays. Tandis que dans de nombreux pays d'Europe, en particulier en Scandinavie, l'expansion des services a été plutôt associée à la progression des dépenses publiques de protection sociale, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, elle a de toute évidence été déterminée par le rapide développement des services financiers, des services d'assurance et d'autres services du secteur privé. Cette tendance a eu pour résultat la restructuration des activités économiques et une réorientation des ressources au détriment des industries lourdes et manufacturières nécessitant une main-d'oeuvre importante. Dans les pays occidentaux à économie de marché, la part du secteur des services dépasse aujourd'hui, en moyenne, 60 % du PIB et représente entre 50 et 70 % de tous les emplois.

... a augmenté la demande de main-d'oeuvre féminine, créant de nombreux emplois pour les travailleuses ...

27. L'expansion du secteur des services a favorisé l'emploi des femmes en raison de facteurs démographiques et de la demande en rapide augmentation de main-d'oeuvre capable de pourvoir les emplois de bureau et de "soins", dans les secteurs privé et public. Pendant les années 70 et 80, l'immense majorité des nouveaux emplois relevant du secteur des services, dans la banque, l'assurance, la vente au détail et les services publics au Canada, aux Etats-Unis et en Europe occidentale, ont été des emplois de débutant dans des professions traditionnellement féminines. Cela a compensé en grande partie la perte d'emplois féminins dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre. Le niveau de féminisation des secteurs public et privé des services a varié selon les pays, et le modèle reflété les différences sous-jacentes dans la création de nouveaux emplois, décrites ci-dessus. La plupart des nouveaux emplois féminins créés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni l'ont donc été dans le secteur privé, tandis que dans d'autres pays, en particulier dans les pays nordiques, la plupart des femmes ont trouvé des emplois dans l'administration publique. La relation existant entre le niveau de participation féminine, la multiplication des emplois non manuels et l'expansion des services a été très étroite dans tous les pays occidentaux à économie de marché, et a réduit l'écart entre hommes et femmes sur le marché du travail 19/.

28. Il est certain qu'à l'échelon individuel il n'y a pas eu correspondance parfaite, et que toutes les femmes qui ont perdu leur emploi dans l'industrie textile ou celle du cuir n'ont pas retrouvé un emploi dans le secteur des services. Les nouveaux emplois n'étaient pas nécessairement offerts dans les régions les plus touchées par les modifications structurelles, et de nombreuses femmes, surtout les femmes assez âgées ou peu qualifiées, n'ont pas pu recevoir une nouvelle formation. Toutefois, dans tous les pays occidentaux

de la région de la CEE, la demande en augmentation croissante de travailleuses dans le secteur des services a permis à un nombre croissant de femmes de rester ou d'entrer sur le marché du travail.

... tendance qui pourrait ne pas se poursuivre dans les années 90 ...

29. La progression d'ensemble de l'emploi dans le secteur des services, source majeure de nouveaux emplois féminins dans le passé, devrait être plus lente pendant les années 90 que pendant les années 80, et cette évolution s'accompagnera vraisemblablement d'une polarisation des emplois. A l'heure actuelle, en Amérique du Nord et en Europe occidentale, le secteur des services, en particulier le secteur financier, le secteur du détail et le secteur public, est en cours de restructuration comme l'était le secteur manufacturier dans les années 80, pour faire face aux contraintes financières et aux pressions concurrentielles et s'adapter aux nouvelles technologies. Des suppressions d'emplois sont décidées, des plans de retraite anticipée mis en oeuvre à mesure que les fusions ou prises de contrôle d'entreprises se multiplient, en particulier dans le secteur privé. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, les pressions s'exerçant en faveur d'une réduction du déficit public et d'une diminution des dépenses publiques ont des effets semblables sur le nombre des femmes employées dans le secteur public.

... tandis que dans les pays à économie en transition, les transformations structurelles commencent à peine à se produire et qu'il est difficile de prédire les répercussions qu'elles auront sur l'emploi des femmes.

30. Les données existantes permettent de penser que les pays d'Europe centrale et orientale ont déjà abordé la période des ajustements structurels stimulés par la privatisation. Depuis 1989, le secteur des services s'est rapidement développé dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale et en même temps la part des biens d'équipements lourds - industries mécaniques et électriques et métallurgie - a diminué, tandis que celle des biens de consommation tels qu'industries alimentaires et textiles - est en augmentation. Toutefois, la situation sur le marché du travail des pays à économie en transition est très différente de celle qui régnait dans les pays occidentaux pendant les années 80, et il est difficile de prédire les conséquences que ces modifications entraîneront pour l'emploi des femmes 20/.

C. Incidences omniprésentes des nouvelles technologies sur les activités économiques

31. Les transformations technologiques, déterminées par les rapides progrès de la technologie de l'information - technologie générique majeure aujourd'hui - ainsi que de la biotechnologie et du génie génétique entraînent des conséquences qui se font sentir un peu partout dans l'ensemble de l'économie, notamment dans les schémas de production et de consommation, l'organisation des activités économiques et les modes de vie.

Les technologies fondées sur l'ordinateur ont modifié le contenu et l'organisation des processus de production ...

32. Dans les pays occidentaux à économie de marché, les technologies fondées sur l'ordinateur ont mis en route des transformations irréversibles quant au contenu et à l'organisation des processus de production. Les industries fondées sur les économies d'échelle ont été remplacées par des industries fondées sur les économies de gamme, organisées d'une manière qui permet la production de petits lots de produits extrêmement différenciés en fonction des exigences du consommateur. Les nouvelles industries recherchent la qualité et la satisfaction du consommateur et se caractérisent par une composante conceptuelle élevée. Elles s'appuient essentiellement sur des services tels que les études et plans industriels, la commercialisation, la publicité et les services après-vente, qui font partie intégrante, dans des proportions toujours croissantes, de la fabrication. La division classique entre services et fabrication s'est estompée, une part importante et croissante de la valeur ajoutée dans les industries manufacturières consistant en services.

33. L'une des conséquences de ce phénomène a été la prolifération de petites entreprises hautement spécialisées et étroitement liées entre elles de comptabilité, d'assurance, de conseils juridiques et financiers, qui emploient des travailleurs dont chacun est capable de résoudre tel ou tel problème, organisés en équipes à composition variable. Ces sociétés se présentent dans de nombreux pays comme les principaux employeurs et jouent souvent le rôle d'intermédiaire entre un secteur structuré sur le déclin et un secteur non structuré proliférant. Aux Etats-Unis, par exemple, entre 1981 et 1985, 88 % des créations nettes d'emploi étaient attribuables à des entreprises employant 1 à 19 personnes 21/. Ces sociétés sont souvent extrêmement désireuses de recruter des femmes, en particulier des femmes qui ont fait des études supérieures et ont un diplôme de droit, de commerce ou d'administration des affaires et qui, pour toutes sortes de raisons, sont plus disposées que les hommes à accepter des formules de travail flexibles.

... donnant une importance essentielle à la qualité du capital humain, entraînant une redéfinition des emplois ...

34. A en juger par de récentes études, rien ne prouve que la technologie crée le chômage. En effet, si l'automatisation permet de supprimer les emplois peu qualifiés, cette perte est compensée par la création de nouveaux emplois hautement qualifiés et plus productifs 22/. L'évolution technologique n'en a pas moins des conséquences importantes quant à la réduction des emplois peu qualifiés, dans le secteur manufacturier comme dans celui des services. Les tâches accomplies par chaque travailleur deviennent plus variables, ce qui exige une bonne éducation de base et la volonté de continuer à apprendre et à se perfectionner en cours d'emploi. Le secteur des services exige souvent non seulement des compétences sociales, mais aussi une bonne connaissance des technologies de l'information. Les concepteurs, les comptables et les banquiers doivent aujourd'hui posséder de bonnes qualifications générales et comprendre les procédés modernes de fabrication, la programmation informatique et l'ingénierie de systèmes. Le progrès technologique est également rapide dans les services et conduit à redéfinir de nombreuses professions traditionnellement "féminines" telles qu'emplois de bureau ou soins infirmiers. Les secrétaires et infirmiers ou infirmières modernes doivent aussi avoir une plus grande formation technique et être capables de comprendre et de faire fonctionner des matériels de bureau ou matériels médicaux complexes 23/. Recruter est aujourd'hui plus que jamais une décision

d'investissement importante, étant donné le coût élevé de la formation d'un nouveau travailleur et le fait que des travailleurs doués d'un esprit créateur et possédant une solide éducation constituent un atout important si l'on veut maîtriser le changement technique.

... et des profils de carrière dans le cadre d'une évolution vers des systèmes de production plus flexibles.

35. Le mouvement tendant à l'assouplissement des systèmes de production a été associé à la fois aux efforts tendant à réduire les coûts de production et aux exigences d'un profil de production moderne qui doit réagir rapidement aux technologies nouvelles, aux modifications de la demande et à l'environnement économique. Un profil de production moderne, en effet, renforce l'exigence de mobilité horizontale des travailleurs, qui doivent être capables de s'acquitter de diverses tâches à l'intérieur d'une même société, tandis que la diminution des coûts de production suppose une plus grande flexibilité externe, en termes de nombre et de qualité des travailleurs employés. Ces deux facteurs sont en train de déterminer une nouvelle structure de l'emploi, dans laquelle l'emploi se caractérise par l'existence d'un noyau central de travailleurs à plein temps qui possèdent un degré élevé de savoir technique "générique" en même temps que des compétences sociales (aptitude à travailler en équipe) et l'aptitude à résoudre des problèmes, d'une part, et d'une vaste "périphérie" comprenant des travailleurs employés "en tant que de besoin", d'autre part. Ce dernier groupe se compose souvent - mais non exclusivement - de travailleurs peu qualifiés et plus étroitement spécialisés, employés en vertu de contrats atypiques.

36. Le résultat de cet état de choses a été la prolifération de contrats de travail atypiques 24/, qui constituent désormais un trait plus durable des marchés du travail dans les pays occidentaux à économie de marché, encore que la part de ces contrats varie de façon importante d'un pays à l'autre 25/. La prolifération des contrats de travail atypiques présente certains avantages, par exemple la souplesse des horaires de travail à la carte. En l'état des textes régissant le marché du travail dans la plupart des pays, ces formes de contrats sont toutefois à peu près synonymes de faible sécurité de l'emploi et de rémunération inférieure, et constituent le plus souvent un moyen employé par les entreprises pour diminuer leurs coûts de main-d'oeuvre. La durée des contrats est susceptible de nombreux changements; les avantages sociaux, les possibilités de formation ou de promotion sont limités et les traitements et salaires sont généralement inférieurs à ceux qui rémunèrent des emplois à plein temps. Ce sont essentiellement des femmes que l'on trouve sur le marché du travail échappant aux normes habituelles, encore que les structures de travail atypique varient beaucoup d'un pays à l'autre.

D. Mondialisation des activités économiques et préoccupations croissantes relatives à l'environnement

37. La mondialisation signifie non seulement la facilitation du commerce international des marchandises mais aussi l'intégration des systèmes nationaux de production grâce à la plus grande mobilité du capital et du travail. En un sens plus large, elle conduit aussi à l'intégration des sociétés et de beaucoup de leurs problèmes, dont l'un est la nécessité de protéger l'environnement. Pendant la décennie écoulée, la mondialisation

des activités économiques s'est beaucoup accélérée, les technologies de l'ordinateur permettant de faire circuler rapidement les capitaux et l'information d'un point quelconque à l'autre du globe. Les pays de la région de la CEE jouent un rôle de pointe dans le processus de mondialisation, tant à l'échelon mondial qu'à l'intérieur de la région. Le résultat de ce processus a été d'accroître l'interdépendance de leurs économies et de leurs politiques dans de nombreux domaines, en dépit des tendances simultanées à la fragmentation et au nationalisme qui se sont renforcés dans la région depuis 1989.

Le processus de mondialisation a rendu la concurrence plus vive et augmenté la mobilité du capital et du travail, reliant entre eux les systèmes nationaux de production à l'échelon mondial ...

38. Depuis les années 60, période caractérisée par un vaste processus de libéralisation, les obstacles aux échanges internationaux de marchandises, aux transactions financières extérieures, au transfert de technologie et plus récemment de services ainsi qu'à certains aspects de la circulation des travailleurs ont été abaissés. Cette évolution a été inégale et très fortement influencée par les politiques des pouvoirs publics, comme l'illustrent les cycles de négociation successifs qui se sont déroulés dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, et en particulier les termes du Cycle d'Uruguay récemment conclu.

39. L'augmentation de la mobilité du capital à travers les frontières est étroitement liée à l'investissement étranger direct et à l'apparition des sociétés transnationales. La plupart des sociétés transnationales proviennent de la région de la CEE et sont aujourd'hui des agents majeurs sur la scène mondiale. Les flux d'investissements étrangers directs, qui sont la principale mesure des variations annuelles des activités d'investissement transfrontières des sociétés transnationales, ont augmenté tout au long de la période qui a suivi la fin de la guerre, avec une accélération sans précédent pendant la deuxième moitié de la décennie de 1980. Entre 1985 et 1990, en effet, les sorties de capitaux correspondant à un investissement étranger direct ont augmenté, dans le monde entier, au rythme de 24 % par an, soit un taux deux fois plus élevé que celui de l'augmentation des exportations et deux fois et demie plus élevé que celui de l'augmentation de la production mondiale 26/.

40. Des initiatives régionales récentes, comme celles qui ont été prises dans le cadre de l'Union européenne (EU), de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont assoupli les restrictions qui gênaient la mobilité du travail, en particulier en ce qui concerne les hommes d'affaires et les cadres. Le Cycle d'Uruguay fournit également un embryon de règles applicables à la négociation d'une libéralisation progressive des mouvements temporaires de personnes fournissant des services. Le ralentissement de la croissance économique et la récession dans les pays développés ont conduit ou conduiront à un durcissement des lois régissant l'immigration, ce qui pourrait mettre un terme à ces possibilités et entraver l'internationalisation des marchés du travail. Jusqu'à présent, le nombre des travailleurs migrants est limité et la mobilité transfrontière n'est le fait que d'une petite proportion de la population active mondiale. On estime qu'à l'heure actuelle, 1,5 % seulement des actifs sont employés dans des pays autres que ceux dont ils ont la citoyenneté 27/.

41. S'il est vrai que le marché du travail est resté assez fermé, en particulier pour ce qui est des travailleurs peu qualifiés, c'est là une affirmation qu'il faut nuancer, les pays de la CEE constituant le marché du travail le plus important pour les travailleurs étrangers. Les pays d'Europe occidentale sont aujourd'hui les pays du monde qui emploient le plus de travailleurs étrangers - environ 6 millions; ils sont suivis par les Etats-Unis et par le Moyen-Orient (5 millions de travailleurs étrangers dans chacune de ces entités). Une part croissante de ces travailleurs proviennent de pays en développement et la plupart n'ont guère de chance de devenir des résidents permanents de ces pays d'accueil 28/.

42. Le processus de mondialisation, qui vise en permanence à redistribuer les processus de production pour tirer parti des conditions les plus avantageuses, en particulier d'une main-d'oeuvre relativement peu coûteuse compte tenu de sa qualité, a une influence directe sur la stabilité des emplois occupés par les femmes dans l'industrie et les services. Ce processus touche aussi les femmes indirectement, dans la mesure où il modifie les contrats de travail et les conditions de travail des membres de leur famille. Un nombre plus important de femmes migrantes ont ainsi été amenées à quitter leur pays natal, soit de leur propre chef, notamment par l'intermédiaire d'agences de l'emploi, soit pour accompagner un membre masculin de leur famille. Dans l'ensemble, les femmes migrantes constituent un groupe vulnérable. Elles travaillent généralement isolément, souvent comme employées de maison, sans réseau de soutien ni protection sociale. Certaines résident illégalement dans le pays d'accueil et sont exposées au harcèlement et à la violence sexuels. Certaines femmes migrantes poursuivent une carrière mondiale qui leur est propre ou changent de pays parce que leur conjoint, employé par une société internationale, est envoyé dans un autre pays 29/.

... et à l'échelon régional ...

43. L'effondrement du système des économies centralement planifiées ouvre de nouvelles perspectives à l'intégration des pays de l'Europe centrale et orientale avec l'Occident. Ce processus est extrêmement complexe et donne lieu à des préoccupations économiques et sociales, du fait de différences quant au degré de développement économique, ainsi que du chômage et des conditions de récession que connaît l'Europe occidentale. L'un des problèmes les plus difficiles et les plus urgents tient à l'augmentation attendue des flux migratoires à destination de l'Europe occidentale, en particulier en provenance de pays les plus pauvres d'Europe centrale et orientale, notamment l'augmentation des arrivées de réfugiés en provenance de zones touchées par la guerre. Cette pression est très forte étant donné l'écart des salaires et les différences de niveau de vie 30/. On peut s'attendre, toutefois, que l'amélioration des résultats économiques obtenus dans les pays à économie en transition, en particulier dans ceux qui ont le plus progressé sur la voie de la construction d'une économie de marché, ainsi que l'amélioration de la situation économique de l'Europe occidentale aboutiront à resserrer les liens entre pays européens.

... aggravant les préoccupations que cause la protection de l'environnement ...

44. Les préoccupations relatives à l'environnement ont une double incidence, grave et croissante, sur les économies de la région de la CEE. La dégradation de l'environnement naturel entraîne des coûts importants qui peuvent s'exprimer soit en termes de pertes économiques directes - dommages causés aux récoltes par la pollution, dommages causés aux bâtiments par les dépôts acides, baisse des recettes procurées par le tourisme - soit en termes de pertes économiques indirectes - abaissement de la qualité de la vie dans de nombreuses régions d'Europe et d'Amérique du Nord. Une question cruciale reste son coût en termes de santé de l'homme : on a en effet établi un lien direct entre la dégradation de l'environnement, d'une part, et l'augmentation des taux de mortalité et la diminution de l'espérance de vie, d'autre part. En même temps, les pressions qui s'exercent en faveur de la sauvegarde de l'environnement naturel stimulent la recherche, débouchent sur la mise au point de nouvelles technologies et permettent l'apparition de nouvelles industries. Les activités industrielles et commerciales qui ont un rapport avec l'environnement, telles que technologies produisant peu de déchets, industries de recyclage, production et vente de denrées alimentaires naturelles sont en plein essor dans la plupart des pays de la région de la CEE, créant de nouveaux emplois.

45. La protection de l'environnement est désormais considérée comme un problème mondial et comme un véritable défi pour tous les gouvernements de la région de la CEE, qui doivent prendre des décisions quant à la manière de traiter ce bien public "gratuit" qu'est notre environnement. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) a beaucoup insisté sur l'importance de l'action internationale dès lors qu'il s'agissait de préserver la biosphère, de contrôler l'évolution climatique, de freiner la pollution transfrontière et de préserver la diversité biologique. Les politiques de régulation mettant en oeuvre des interdictions, des normes et des autorisations sont conjuguées aux instruments économiques tels que taxes et redevances 31/. Des mesures économiques, comme la proposition tendant à imposer une taxe combinée sur le carbone et sur l'énergie sont, par exemple, à l'étude à la Commission des Communautés européennes. La Commission économique pour l'Europe entreprend et coordonne de nombreuses activités de coopération en matière d'environnement à l'échelon régional. Depuis 1990, les activités liées à l'environnement, qui sont aujourd'hui l'un des cinq domaines prioritaires pour les programmes d'assistance aux anciens pays à économie centralement planifiée, s'attachent essentiellement à l'Europe centrale et orientale.

46. La participation des femmes aux questions de défense de l'environnement a toujours été marquée. En Amérique du Nord, en Europe occidentale et, de plus en plus en Europe centrale et orientale, les organisations non gouvernementales de femmes se sont beaucoup employées à sensibiliser la société à ces questions, indiquant les mesures qu'il était le plus urgent de prendre et participant à la recherche de solutions aux échelons local, national, régional et international. Les femmes ont aussi les motivations et l'intérêt nécessaires pour rechercher des emplois ayant un rapport avec l'environnement.

... redéfinissant la notion de compétitivité ...

47. Qu'est-ce qui rend un pays compétitif et prospère ? Les réponses données à cette question ont beaucoup changé pendant la dizaine d'années qui s'est écoulée. Comme le montrent les exemples du Japon et de Singapour, d'une part, et ceux de l'ex-Union soviétique et des anciens pays à économie centralement planifiée, d'autre part, la manière dont les avoirs nationaux sont gérés, organisés et combinés compte davantage que le simple fait de les posséder. La compétitivité et les avantages comparatifs sont de plus en plus associés aux "biens d'actifs" de caractère créateur et à la qualité des ressources humaines, et non aux éléments de coût, comme cela était de tradition. S'il est vrai que certains avantages comparatifs existent toujours, en particulier dans les industries traditionnelles, le rôle qu'ils jouent lorsqu'il s'agit d'établir la position d'un pays sur les marchés mondiaux n'a cessé de diminuer 32/.

... et amenant à penser différemment la manière dont les institutions et les politiques sociales contribuent au processus du développement.

48. Du point de vue conceptuel, l'administration de systèmes de protection plus souples exige une redéfinition du rôle de l'Etat et du marché dans le processus du développement. Organiser et suivre les marchés augmente les coûts de transaction et se traduit par un plus grand volume d'externalités qu'avec le système de production en grande série des années 50 et 60. La prolifération des liens internes et transfrontières entre entreprises, instituts de recherche, gouvernements, syndicats et individus, imposée par l'évolution technologique et par la concurrence, exige une coopération étroite et harmonieuse entre un grand nombre d'agents économiques indépendants. Cela brise la dichotomie traditionnelle entre l'Etat et le marché, considérés comme substitués l'un de l'autre. On met en doute, sur le plan théorique, la validité de l'analyse néoclassique qui s'attache essentiellement aux modes de fonctionnement du marché, dès lors qu'il s'agit de fournir des orientations quant aux modes de développement du marché 33/ et de nombreuses voix s'élèvent pour demander que l'on trouve la meilleure combinaison possible entre l'Etat et les forces du marché, qui devraient être complémentaires 34/.

49. Dans une stratégie moderne de croissance, les politiques sociales ont un rôle important et actif à jouer : il y aurait donc peut-être lieu de reconsidérer la notion d'efficacité sociale. Les politiques suivies en matière d'éducation, de santé et d'environnement, mais aussi les politiques de revenu, ont une influence croissante sur les résultats économiques, dans la mesure où elles influent sur la qualité de la main-d'oeuvre et sur la paix sociale. La cohésion et la solidarité sociales déterminent les limites au-delà desquelles l'injustice sociale ne joue plus le rôle d'incitation à mieux travailler 35/. Ces limites sont, certes, très différentes selon les pays, mais les niveaux de vie et les avantages sociaux auxquels elles correspondent sont désormais plus élevés, la plupart des sociétés escomptant, de façon générale, des améliorations dans la qualité de la vie. On peut donc faire valoir que, compte tenu de ces attentes et de l'importance des aspects qualitatifs des ressources humaines dans le processus du développement, l'"utilité" marginale de l'équité, exprimée en termes d'efficacité, a augmenté dans la plupart des sociétés. De ce point de vue, le développement centré sur l'être humain n'est pas seulement un but ultime en lui-même, c'est aussi l'une des conditions d'une croissance soutenue 36/. Ce raisonnement,

une fois admis, comporte un certain nombre de conséquences pour l'action des pouvoirs publics : par exemple, les politiques sociales ne peuvent plus être considérées comme une composante "résiduelle" à élaborer dans un contexte macroéconomique donné 37/.

II. EVOLUTION DE LA SITUATION DES FEMMES DANS L'ECONOMIE ET LA SOCIETE

50. L'objet principal du présent chapitre est d'examiner les tendances du développement, à l'intérieur de la région de la CEE, du point de vue des femmes. Cela inclut l'évolution de la situation des femmes sur le marché du travail et à l'intérieur de la famille, à une époque où l'écart entre "le contrat distribuant les rôles entre l'homme et la femme" et le "contrat concernant le travail" s'élargit. Tandis que le second a beaucoup évolué avec l'augmentation de la participation des femmes aux formes d'emploi rémunéré, le premier est resté à peu près inchangé. Le manque de cohérence du "contrat social" qui inclut ces deux composantes représente une menace de plus en plus grave pour les fondements mêmes de l'Etat providence. Il en est résulté une rapide dévaluation des normes que ces contrats établissaient (l'homme étant l'unique soutien de famille, l'épouse ne travaillant pas) et des moyens par lesquels les hommes et les femmes étaient définis (les hommes l'étant par leur rôle dans les institutions publiques, les femmes par le mariage et la famille).

A. Les femmes et le travail rémunéré

51. Si l'on adopte une perspective à long terme, on observe trois tendances majeures dans le travail des femmes : i) un attachement plus permanent des femmes à la population active; ii) une vulnérabilité persistante de leur situation au travail; et iii) une difficulté croissante à concilier responsabilités professionnelles et responsabilités familiales.

Dans la région de la CEE, être "définitivement" une femme au foyer est rarement un modèle de carrière pour les femmes, qui ont adopté des modes de vie laissant une plus grande place à l'exercice d'une profession ...

52. Les femmes ont modifié leur propre modèle de comportement, et il y a eu un déplacement exogène de leurs préférences. Elles ont réagi à la multiplication des possibilités d'emploi, augmentant le taux de participation féminine, ce qui est la contrepartie de l'augmentation de la part des femmes dans l'emploi examinée au chapitre premier, dans tous les pays à économie de marché de la région de la CEE, sauf la Turquie, et très récemment en Europe centrale et occidentale. Près de 80 % des femmes travaillent dans le secteur structuré en Scandinavie et dans les pays d'Europe centrale et orientale, et environ 40 % exercent un emploi rémunéré en Grèce, en Irlande et en Espagne.

53. L'augmentation de la participation féminine est le résultat de diverses transformations sociales et économiques conjuguées qui, au cours des 20 dernières années, ont augmenté les satisfactions à attendre d'une telle participation et en ont réduit les coûts. La dimension réduite de la famille, les progrès techniques qui simplifient l'exécution des tâches ménagères (nettoyage, cuisine, etc.) ont été de pair avec une amélioration de l'éducation des femmes, ce qui a réduit l'écart entre salaires masculins et salaires féminins et, peut-être jusqu'à une époque récente, facilité l'accès

des femmes aux emplois. Aujourd'hui la plupart des femmes, en particulier celles de la jeune génération, veulent travailler non seulement parce qu'elles ont besoin d'un emploi rémunéré pour toute une série de raisons, parmi lesquelles la transformation du modèle de la famille qui est examinée ci-dessous, mais aussi parce qu'elles tiennent à avoir une carrière professionnelle qui leur soit propre. Les femmes qui interrompent leur carrière pour se marier ou avoir des enfants sont aujourd'hui moins nombreuses. La modification du schéma de participation en fonction de l'âge, qui est semblable à celle des hommes dans un nombre croissant de pays, tendrait à indiquer que les maternités ne constituent plus une raison d'empêcher ou d'interrompre le travail des femmes dans le secteur structuré, comme c'était le cas dans le passé.

54. La plus grande indépendance économique des femmes, résultant d'un travail rémunéré, a entraîné un certain nombre de conséquences pour l'économie, en modifiant les niveaux et les schémas de consommation et de production. L'apport dans la famille d'un deuxième revenu en a augmenté les possibilités de consommation. En même temps, les préférences des femmes, que des revenus propres permettent désormais de satisfaire et qui sont différentes à bien des égards de celles des hommes, ont stimulé le développement de nombreuses industries "féminines" telles que la mode ou les produits de beauté. Le rôle des femmes dans la prise de décisions concernant la consommation familiale a également augmenté, créant des emplois pour d'autres femmes, par exemple dans l'immobilier, profession aujourd'hui extrêmement féminisée dans la plupart des pays de la CEE. Bien que ces arguments renvoient essentiellement à la situation des pays occidentaux à économie de marché, on peut s'attendre que sous l'effet du libre jeu des forces du marché, des tendances semblables seront observées dans les économies en transition.

... bien que leur position sur le marché du travail soit encore très vulnérable ...

55. Malgré l'amélioration appréciable de l'accès des femmes au travail, les emplois qu'elles exercent sont essentiellement des emplois répétitifs, routiniers et mal payés situés aux échelons inférieurs, souvent même au dernier échelon du marché du travail. Les segments "féminins" du marché sont semblables dans les pays occidentaux à économie de marché et dans les pays d'Europe centrale et orientale. Ils correspondent essentiellement aux industries de consommation, au secteur public et à un certain nombre de services (hôtellerie, cuisine de collectivités, secrétariat, commerce de détail, soins donnés aux personnes). Les femmes sont aussi considérées par les entreprises comme un vaste réservoir de main-d'oeuvre flexible et leur emploi est généralement structuré autour de domaines dans lesquels les ajustements de main-d'oeuvre sont fréquents. Une bonne partie du travail des femmes dans le secteur structuré se fait dans le cadre de contrats de travail atypiques qui se caractérisent non seulement par une rémunération moindre mais aussi par un moindre niveau de protection sociale - ou par l'absence de toute protection.

56. Les raisons qui rendent compte de la vulnérabilité des femmes sont complexes. La plupart des pays occidentaux à économie de marché et des pays d'Europe centrale et orientale possèdent déjà un cadre législatif étendu visant à assurer l'égalité de traitement entre hommes et femmes, en particulier dans le travail rémunéré. Des actions et des programmes nombreux

et spécifiques ont également été mis en oeuvre à l'échelon régional, en particulier dans la Communauté européenne où le troisième programme d'action communautaire pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (1991-1995), articulé sur le développement du cadre légal, la promotion de l'intégration professionnelle des femmes et l'amélioration du statut de la femme dans la société, est en cours d'exécution 38/. Dans ces conditions, on peut supposer que la nature des compétences et des connaissances des femmes, relevant le plus souvent, dans la plupart des pays, des domaines sociaux plutôt que des domaines techniques, et peut-être plus manuelles que conceptuelles dans leur ensemble, mal adaptées aux tendances majeures de la demande de main-d'oeuvre, explique certaines des différences entre les hommes et les femmes quant à leur situation sur le marché du travail.

57. L'inégalité entre hommes et femmes est toutefois plus systémique et ne peut être analysée en dehors du contrat social existant, dont l'un des éléments est un "contrat entre les sexes" qui attribue aux hommes et aux femmes des rôles différents dans la production et dans le soin et l'éducation des enfants. C'est là le contrat traditionnel entre les sexes, qui explique le profil socialement accepté et "approprié" d'éducation des femmes, leur accès à la formation professionnelle, à la formation en cours d'emploi et à d'autres formes d'éducation et de formation et, ce qui est plus important, peut-être le temps que les femmes peuvent prélever, pendant leur journée de travail, pour le consacrer à l'étude. Ce contrat détermine aussi le coût du travail des femmes; il voit la charge et l'éducation des enfants comme une préoccupation exclusivement féminine et renforce l'idée selon laquelle les femmes constituent une main-d'oeuvre "coûteuse" et peut-être moins sûre, étant donné les prestations auxquelles elles auront droit pour des raisons familiales - maternité et enfants notamment.

... et leur avenir incertain ..

58. La persistance du chômage a rendu la compétition plus vive sur le marché du travail, notamment dans les professions traditionnellement féminines du secteur des services, tels que les soins infirmiers. D'autres tendances économiques et des modifications concomitantes sur les marchés du travail sont jusqu'à présent peu encourageantes et pourraient avoir des conséquences négatives sur la majorité des emplois féminins, compte tenu de leur ségrégation verticale et horizontale dans tous les pays de la CEE. Les évolutions technologiques et les stratégies de "dégraissage" dans les administrations publiques et dans le secteur privé conduisent à limiter le nombre des nouveaux emplois "féminins" et à supprimer un grand nombre des emplois anciens, en modifiant les descriptions d'emploi correspondantes et les compétences exigées. Cela est vrai, en particulier, de nombreux emplois de bureau des niveaux inférieur ou intermédiaire, ou des emplois de "soins", emplois typiquement féminins qui tendent à disparaître, soit parce qu'ils sont déclassés et considérés comme n'exigeant que peu de qualifications, soit parce qu'ils sont revalorisés et en exigent au contraire davantage.

59. Parallèlement, il est possible que de nouvelles possibilités s'offrent aux femmes qui ont des diplômes supérieurs de droit, de commerce ou d'administration des affaires. Cela pourrait tenir au développement de services hautement spécialisés, tels que les études et plans industriels, l'adaptation aux exigences du client et l'entretien, services rendus

aux entreprises manufacturières, en particulier aux industries de pointe 39/. Les possibilités d'emploi semblent plus favorables pour les femmes dans les petites sociétés que dans les grandes. Comme on l'a vu dans le premier chapitre, les petites sociétés tendent à fournir une proportion croissante des créations d'emploi dans les pays développés à économie de marché et, dans une certaine mesure, à préférer employer des femmes. Les sociétés importantes s'en tiennent à des pratiques de recrutement plus traditionnelles, et proposent moins de contrats à temps partiel et de contrats atypiques. Une récente enquête portant sur 60 questionnaires de sociétés transnationales des Etats-Unis montre aussi que ces sociétés hésitent à envoyer des femmes en affectation à l'étranger, redoutant pour elles l'insécurité, les dangers du voyage ainsi que la solitude et l'isolement, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes seules 40/. Il se peut que de nouvelles possibilités de travail s'offrent aux femmes dans les secteurs du travail indépendant et de la création d'entreprises, notamment de cabinets d'experts-conseils en administration des affaires.

60. Certaines raisons permettent toutefois de penser qu'à l'avenir, le marché du travail offrira relativement peu d'emplois de bureau hautement qualifiés et bien payés, en même temps qu'un grand nombre d'emplois peu qualifiés et mal payés. Parmi les vingt professions dans lesquelles il y aura, d'ici à l'an 2005, le plus de créations d'emplois aux Etats-Unis, la majorité se trouvent dans les services, et seulement trois à cinq de ces emplois (directeurs généraux et cadres supérieurs; comptables et experts-comptables; analystes de systèmes et informaticiens, et peut-être professeurs de l'enseignement secondaire et programmeurs) pourraient être considérés comme emplois hautement qualifiés, tandis que les autres sont des emplois mal payés et peu qualifiés dans les services alimentaires, les soins de santé et le commerce de détail (tableau 2). Il n'est pas facile de choisir entre ces deux possibilités qui sont de se recycler ou d'accepter un emploi peu qualifié et mal payé : en effet, rien ne garantit que l'amélioration des compétences et l'investissement dans l'éducation procureront nécessairement un emploi bien payé. Cet élément du marché du travail est en train de devenir extrêmement concurrentiel dans la plupart des pays occidentaux à économie de marché de la région, et de nombreux travailleurs risquent d'être peu récompensés des efforts qu'ils auront déployés pour améliorer leurs qualifications et acquérir des compétences nouvelles, souvent complexes 41/. La polarisation des emplois est également vraisemblable dans la plupart des économies en transition, même si par leur rythme et leur modèle, elles peuvent différer, beaucoup même dans certains pays, des tendances observées à l'ouest.

Tableau 2

Les vingt professions dans lesquelles il y aura
le plus de créations d'emplois, 1990-2005
(en milliers)

Profession	Croissance projetée de l'emploi, 1990-2005	
	Nombre	Pourcentage
Vendeurs, vendeuses, détail	887	24,5
Infirmiers, infirmières diplômés	767	44,4
Caissiers, caissières	685	26,0
Employés de bureau	670	24,5
Chauffeurs de poids lourds	617	26,1
Directeurs généraux et cadres supérieurs	598	19,4
Personnel de gardiennage et de nettoyage, y compris femmes de chambre et gouvernantes	555	18,5
Aide-soignantes et garçons de salle	552	43,4
Serveurs et serveuses au comptoir	550	34,2
Serveurs et serveuses de restaurant	449	25,7
Professeurs de l'enseignement secondaire	437	34,2
Réceptionnistes et personnel d'information	422	46,9
Analystes de systèmes et informaticiens	366	78,9
Personnels employés à la préparation d'aliments	365	31,6
Personnels chargés du soin des enfants	353	48,8
Jardiniers/gardiens de parc	348	39,8
Comptables et experts comptables	340	34,5
Programmeurs	317	56,1
Instituteurs, institutrices	313	23,0
Gardiens	298	33,7

Sources : Extrapolation - Bureau of Labor Statistics, Bulletin 2402, mai 1992, tableau 3, p. 80 dans Needleman, Ruth, "Raising visibility, reducing marginality", étude établie pour le Département du travail des Etats-Unis, octobre 1993.

... et les responsabilités familiales sont de plus en plus difficiles à concilier avec une carrière professionnelle.

61. Dans tous les pays de la CEE, l'essentiel des travaux ménagers non rémunérés reste à la charge de la femme, quelles que soient sa situation et sa place sur le marché du travail. De nombreux pays de la région de la CEE ont mis en place une législation d'appui, telle que congé parental qui permet aux femmes et aux hommes de partager certaines des responsabilités familiales. Dans de nombreux pays, les attitudes à l'égard du partage des responsabilités ont aussi changé. Au Royaume-Uni, par exemple, 50 % des hommes interrogés au cours d'une récente enquête estimaient que la préparation du repas du soir devait être une tâche partagée, mais 20 % seulement y prenaient effectivement part 42/. L'écart qui sépare la part de l'homme et la part de la femme dans les corvées ménagères est encore considérable. Selon des enquêtes récentes, les femmes qui travaillent, au Canada ou en France, consacrent encore, en moyenne, plus de quatre heures par jour à des travaux non rémunérés à leur foyer, soit deux fois plus que les hommes 43/.

62. Les stratégies individuelles de "survie" choisies par les femmes varient en fonction de leur situation économique, de leur type de travail, de leur éducation, de leur situation familiale et de leurs traditions. Certaines achètent à l'extérieur du foyer un nombre beaucoup plus important de services, notamment l'aide d'une employée de maison à demeure. Certaines peuvent compter sur les services d'autres femmes de la famille, mères ou grands-mères, par exemple; c'est là une solution courante en Europe centrale et orientale où les infrastructures d'Etat sont en train de s'effondrer, sans que le secteur privé offre des services bien développés. Des carrières de plus en plus exigeantes, une insécurité de l'emploi croissante et une concurrence plus vive sur le marché du travail ont amené de nombreuses femmes, en particulier dans les grands centres urbains, à décider de reporter à plus tard mariage et maternité, ou peut-être même à rester célibataires. La plupart de celles qui ont essayé de combiner carrière et vie familiale sont profondément déçues par l'expérience des "super-mom" des années 80.

B. Relations sociales entre hommes et femmes

63. Les relations sociales entre hommes et femmes ont beaucoup changé pendant les vingt années écoulées, mettant en cause la conception traditionnelle de la famille et accélérant l'érosion du traditionnel "contrat social".

L'évolution des modèles en matière de constitution de la famille et de procréation ...

64. Pendant la vingtaine d'années qui s'est écoulée, les modèles acceptés en matière de constitution de la famille et de procréation ont changé. Les tendances observées en Amérique du Nord et en Europe montrent que les mariages sont plus tardifs et moins fréquents, les taux de fécondité en baisse, souvent inférieurs au taux de remplacement, et les taux de divorce en augmentation, même si la majorité des divorcés se remarient 44/. Les modifications intervenues en matière de constitution de la famille et de procréation reflètent un certain nombre de facteurs socio-économiques complexes. Les méthodes modernes de planification de la famille, l'adoption de lois permettant le divorce ou leur libéralisation lorsqu'il en existait,

l'amélioration des chances d'accès à l'enseignement supérieur offertes aux femmes, et l'intérêt de recourir à un travail rémunéré ressenti par les femmes, mais aussi l'augmentation des coûts à envisager pour élever et éduquer les enfants et la mobilité géographique de la main-d'oeuvre sont divers éléments qui pourraient contribuer à expliquer cette transformation sociale fondamentale. L'une de ses conséquences est le vieillissement de la population, qui met en danger l'offre de main-d'oeuvre pour les décennies à venir; l'adoption de modes de vie nouveaux, les espérances plus ambitieuses des femmes des jeunes générations sont aussi des conséquences de cette transformation sociale.

... a pour conséquences la multiplication des possibilités différentes d'organiser la vie quotidienne et une diminution de la dimension des familles, l'exemple extrême étant la famille monoparentale ...

65. Dès lors qu'il s'agit de savoir ce qu'est une famille, les opinions sont multiples. Par contrecoup, les tendances actuelles donnent lieu à des jugements de valeur très différents aussi, que l'on y discerne les symptômes d'une décadence morale, ou ceux d'une émancipation par rapport à la subordination patriarcale, avec toutes les positions intermédiaires possibles 45/. Les faits, toutefois, sont clairs : la famille traditionnelle composée de deux parents et d'enfants n'est plus, dans la région de la CEE, le modèle au même titre qu'elle l'était il y a dix ans, et le nombre des familles monoparentales, des parents divorcés ou des parents qui élèvent des enfants nés hors mariage, comme celui des couples ou des parents cohabitant est en augmentation. De 1960 à 1988, la proportion, dans l'ensemble des ménages, des couples mariés avec enfants s'est abaissée de 36 à 22 % en Suède, et de 38 à 28 % au Royaume-Uni 46/. La proportion des familles monoparentales dans l'ensemble des familles atteint 23 % aux Etats-Unis (1988) et 20 % au Danemark, mais est inférieure à 10 % en Europe méridionale.

66. La cohabitation sans mariage - dont on constate un nombre de cas croissant dans un certain nombre de pays - est quelquefois temporaire, et aboutit par la suite au mariage, ou est considérée comme une solution de rechange à l'institution du mariage. Ce dernier cas est fréquent aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, mais moins en Europe centrale. Le nombre des naissances hors mariage aux Etats-Unis et en Europe occidentale a également augmenté entre 1960 et 1988, passant de 7,8 % à 44,7 % au Danemark, et de 5,2 % à 25,1 % au Royaume-Uni. Ce phénomène doit toutefois être interprété différemment selon le modèle de famille du pays. Ainsi, tandis que dans les pays scandinaves il doit être considéré comme le résultat de la cohabitation sans mariage, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, il correspond plutôt à des grossesses d'adolescentes, peu communes dans les pays scandinaves 47/.

67. Pendant les années 80, la dimension du ménage moyen, c'est-à-dire le nombre de personnes par ménage, a diminué dans la plupart des pays de la CEE, comme le montre la figure II. La dimension du ménage moyen dans les pays de l'Union européenne, par exemple, a diminué dans tous les pays, quoique à un degré différent et s'établit aujourd'hui à une moyenne comprise entre 1,7 personne au Danemark et 3,4 personnes en Espagne.

... et le fait que les femmes âgées vivent seules ...

68. En Amérique du Nord, comme en Europe occidentale, centrale et orientale, de plus en plus de femmes âgées vivent seules 48/. Cela reflète la tendance à un vieillissement général de la population, en particulier dans les sociétés d'Europe occidentale, ainsi que le fait que l'espérance de vie est plus élevée pour les femmes que pour les hommes, ce qui se traduit par des niveaux élevés de veuvage parmi les femmes âgées. Dans les pays de l'Union européenne, il y a près de deux fois plus de femmes âgées (75 ans et plus) que d'hommes âgés 49/.

69. Ces femmes âgées sont particulièrement vulnérables et exposées aux risques d'exclusion sociale en raison de l'insuffisance de leurs revenus, de leur affaiblissement physique ou de leurs maladies chroniques. Elles sont généralement défavorisées par rapport aux hommes du point de vue de la sécurité sociale et de la pension de retraite 50/. La protection sociale existante ne suffit souvent pas à résoudre leurs difficultés, et il y a moins de femmes disposées à leur assurer les soins nécessaires à titre bénévole. Lorsque ces soins peuvent être assurés, ils le sont par des femmes plus jeunes qui, souvent, doivent s'occuper en même temps à la fois de leurs enfants et de leur mère ou de leur belle-mère âgées, parfois même de l'une et de l'autre.

... ce qui, s'ajoutant au nombre croissant de familles à double revenu illustre l'érosion du "contrat social" traditionnel à l'intérieur de la région de la CEE.

70. L'érosion du contrat social traditionnel a été marquée, quoique certainement dans des proportions inégales, dans l'ensemble de la région de la CEE. Les différences entre pays, à cet égard, sont attribuables aux caractéristiques de l'emploi des femmes, aux traditions et aux cultures elles-mêmes différentes; et l'érosion n'a pas été la même selon le groupe social, selon qu'il s'agissait de zones urbaines ou de zones rurales, et enfin, d'un ménage à l'autre. Le "contrat social" existant a toutefois été constamment mis en cause par la transformation économique et sociale intervenue dans la région de la CEE. Les femmes ne sont plus confinées au rôle de femmes au foyer, et les hommes ne sont pas les seuls apporteurs de revenus. En même temps, les emplois masculins sûrs, à plein temps, sont de plus en plus rares, et de nombreux hommes vivent des allocations de chômage. La mondialisation et la technologie imposent aussi une plus grande flexibilité des contrats de travail et peuvent exposer à de nombreuses familles, pour une période plus ou moins longue, une séparation qui risque de porter davantage atteinte à l'unité et à la stabilité traditionnelle de la famille.

III. POLITIQUES ET INSTITUTIONS : LENTEUR DE LA MISE A JOUR DE L'ETAT PROVIDENCE

71. Jusqu'à présent, les institutions et l'action des pouvoirs publics n'ont réagi que de façon très limitée aux évolutions observées et à l'érosion du contrat social traditionnel. On trouvera dans le présent chapitre un bref aperçu de l'évolution des institutions et des politiques à l'intérieur de la région de la CEE, fondé sur une description générale et non détaillée de l'évolution des politiques nationales et des ajustements apportés aux institutions. Les unes et les autres ont varié, souvent beaucoup, d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre.

Les politiques de dérégulation et de privatisation ...

72. Pendant la décennie écoulée, les gouvernements des pays occidentaux à économie de marché et d'autres pays encore, lorsqu'ils étaient aux prises avec des problèmes économiques et sociaux nouveaux, s'en tenaient aux solutions néoclassiques. Pendant les années 80, face à l'aggravation des résultats économiques et à la montée des pressions inflationnistes, les gouvernements de la région de la CEE ont progressivement renoncé à gérer directement les activités économiques, et adopté des politiques de privatisation et de dérégulation, ainsi que des mesures macroéconomiques plus restrictives. Donnant à la lutte contre l'inflation la priorité par rapport au maintien du plein emploi, ils ont resserré le contrôle des agrégats monétaires et cherché à établir la stabilité monétaire. La réduction de la demande globale a entraîné une diminution de la production et contribué au chômage 51/. Plus récemment, parmi les moyens employés par les gouvernements pour réagir au chômage et à la récession, la dérégulation des marchés du travail, à laquelle s'ajoutaient la protection sélective des groupes sociaux les plus touchés et, peut-être, un effort en faveur de l'éducation et de la formation, a pris de l'importance, en Europe occidentale. Les Etats-Unis semblent s'orienter dans la direction opposée, s'efforçant de réduire les inégalités sociales les plus criantes, avec les récentes propositions tendant à la réforme des soins de santé et à l'adoption d'un système de sécurité sociale.

73. En Europe centrale et orientale, des formules semblables tendant à améliorer l'efficacité économique ont été adoptées à une échelle sans précédent, après 1989, pour corriger le système de la planification centrale de l'économie. La plupart des gouvernements de ces pays ont adopté le dosage traditionnel de politiques monétaires et budgétaires. Des programmes de privatisation-stabilisation, conjugués à une libéralisation poussée et à la dérégulation des activités économiques, ont été mis en oeuvre, mais se sont heurtés aux pressions toujours plus fortes exercées par une société désireuse de maintenir le niveau acquis des avantages sociaux. A l'heure actuelle, dans le climat général créé par le chômage, la lente reprise de l'économie et la difficulté qu'ont les institutions à s'attaquer à de nouveaux problèmes, on procède à une réévaluation de ces politiques, tant dans les pays à économie en transition que dans les pays occidentaux à économie de marché.

... n'ont pas pris la mesure des conséquences sociales de la nouvelle situation, dans l'ensemble de la région, ni permis d'y remédier.

74. Les politiques macroéconomiques des pays développés à économie de marché, en harmonie avec les modèles économiques suivis, n'ont guère tenu compte de l'analyse d'ensemble des systèmes de protection sociale existants ni des ajustements à leur apporter pour les adapter à la nouvelle situation économique et sociale. Les débats ont essentiellement porté sur les moyens de freiner la montée des dépenses sociales afin de parvenir à un équilibre monétaire et budgétaire global, non sur les moyens d'adapter les dépenses aux nouveaux problèmes. Jusqu'à présent, les conséquences sociales et politiques du vieillissement de la population, de la féminisation de la main-d'oeuvre, du chômage de longue durée, de l'appauvrissement de la population active, de la polarisation toujours plus marquée des revenus et des nouvelles formes de pauvreté - dont celles des réfugiés et des migrants - n'ont reçu que peu d'attention au niveau de l'action des pouvoirs publics,

en particulier, dans le contexte d'une stratégie de croissance et de perspectives de croissance à plus long terme. Cela, alors même que l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître que les difficultés économiques que traverse le monde ne sont pas temporaires, mais résultent en grande partie d'une mutation fondamentale de l'économie contemporaine 52/.

... Elles n'ont pas tenu compte non plus du nouveau rôle des femmes dans l'économie ...

75. Les femmes semblent être touchées de façon disproportionnée par la lenteur avec laquelle des ajustements sont apportés aux institutions. Les systèmes de protection sociale existants diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, et ne traitent pas les femmes de la même façon. Les niveaux et la qualité de la protection, de même que les conditions imposées à l'ouverture des droits - droits "individuels" ou droits "dérivés" - varient dans le cadre du régime libéral, aboutissant à différents modèles : aux Etats-Unis, la toute-puissance du marché et un Etat providence résiduel; dans le système socio-démocrate "nordique", des politiques égalitaires et la toute-puissance de l'Etat providence; dans les régimes classiques d'Allemagne ou d'Autriche, un Etat providence institutionnel. La situation des femmes est encore différente dans les pays de la "frange méditerranéenne", caractérisés par la toute-puissance des éléments agraires ou cléricaux de la population et des systèmes de protection sociale élémentaires, comme la Grèce ou l'Espagne, où une proportion élevée de la population ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier de prestations sociales. Aucun de ces régimes, toutefois, à l'exception du modèle nordique dans certains domaines, ne permet aux femmes de mener de front une carrière et une vie familiale équilibrée 53/.

... qui a fait apparaître les signes d'une crise institutionnelle dans l'ensemble de la région ...

76. Dans l'ensemble de la région de la CEE, il semble qu'une crise institutionnelle soit en cours, que l'on considère les institutions proprement dites, telles que systèmes de régulation du marché du travail, systèmes éducatifs, ou les normes informelles de comportement qui servent à expliquer le monde et à définir un monde idéal. Les grands postulats sur lesquels reposent les systèmes occidentaux de protection sociale (équilibre entre générations, famille stable et unie, sécurité de l'emploi et degré limité de conflit entre vie familiale et vie professionnelle) supposaient eux-mêmes comme condition essentielle que les femmes s'en tiennent à leur rôle traditionnel. L'évolution du rôle des femmes dans l'économie a détruit cet équilibre. En un sens plus large, on pourrait dire que les institutions mises en place pour gérer les relations hiérarchiques entre l'Etat, les entreprises et la main-d'oeuvre dans le système de production en grande série sont maintenant de plus en plus incapables de répondre aux besoins de l'économie de services, de systèmes de production flexibles et féminisés, de la mondialisation des perspectives et d'une incertitude générale croissante. La crise est encore plus grave dans les économies en transition qui luttent pour concilier les principes de solidarité avec les structures du marché, et s'efforcent d'accepter les valeurs fondamentales de la philosophie du marché.

... et a fait de la modernisation de l'Etat providence et d'une nouvelle approche à l'égard des questions "féminines" un défi majeur des années 90 pour tous les pays de la région de la CEE.

77. La nécessité de moderniser l'Etat providence et de mettre à jour le contrat social a récemment été illustrée dans une série de recommandations formulées par certaines organisations, notamment l'OCDE et la Commission des Communautés européennes 54/. La recherche d'une nouvelle "géométrie" entre l'Etat, le secteur privé, la communauté et les ménages, qui permettrait de définir les responsabilités des uns et des autres dans le processus du développement, doit tenir compte de la question de l'équité entre les sexes et des conséquences entraînées par la place nouvelle des femmes dans l'économie. Le changement s'impose à plusieurs niveaux simultanément : modes d'organisation des institutions proprement dites, modes de formulation des politiques et modes d'interaction des personnes entre elles. Les attitudes et les normes sociales qui influent indirectement sur de nombreux aspects des institutions proprement dites doivent, elles aussi, être transformées. La montée du fondamentalisme religieux dans la région de la CEE, illustrée par l'adoption de lois interdisant l'avortement et d'autres normes sociales ayant un effet restrictif sur la vie et les activités des femmes, démontre clairement que cette influence pourrait être très importante.

78. L'un des éléments de la modernisation de l'Etat providence doit être l'adoption d'une nouvelle approche à l'égard des questions "féminines", permettant de les examiner à un niveau différent. Le travail des femmes, en particulier dans le secteur des services, leurs qualifications et leur productivité ont des conséquences directes sur les résultats économiques obtenus par un pays. Les femmes sont donc une ressource humaine importante. L'amélioration de leur éducation, de leur santé et de leur situation d'ensemble pourrait avoir un effet multiplicateur sur toute la société, étant donné les activités de "soins" et d'"éducation" que les femmes exercent en tant qu'enseignantes, travailleuses sanitaires ou travailleuses sociales ou en tant que mères. Ces fonctions doivent être reconnues, et revalorisées s'il y a lieu, dans le cadre de stratégies de développement prenant l'être humain pour centre. C'est là un argument supplémentaire à l'appui de la thèse selon laquelle la procréation et les responsabilités familiales ne peuvent plus être considérées comme un bien (ou plutôt un service) "gratuit", ni comme une préoccupation "féminine". Le rôle des femmes dans une stratégie de croissance moderne est donc en train de changer rapidement. Les femmes sont moins "sociales" et plus "économiques", en même temps que l'on prend de plus en plus conscience du fait qu'à de nombreux égards, la croissance elle-même a pris un caractère plus "social" et peut être moins "économique" que dans le sens traditionnel.

IV. EQUITE ENTRE LES SEXES : PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION

79. Etant donné les tendances du développement, l'évolution de la situation des femmes et la lenteur de la modernisation des institutions et des politiques, il existe quatre domaines principaux de préoccupation pour les femmes : i) accès et participation au processus d'apprentissage; ii) amélioration de la sécurité de l'emploi et accès aux emplois de qualité; iii) conciliation des responsabilités professionnelles et des responsabilités familiales; et iv) atténuation de la pauvreté.

A. Accès et participation au processus d'apprentissage

80. Dans la plupart des pays, les femmes sont désormais de plus en plus souvent définies par leur travail et par les institutions publiques. Elles doivent donc pouvoir développer leurs qualifications et leurs compétences. L'accès et la participation active au processus d'apprentissage, entendu au sens large, est l'un des principaux facteurs déterminant le rôle des femmes dans les économies européennes occidentales et orientales. Le processus d'apprentissage comprend des formes nombreuses et diversifiées d'éducation - aussi bien formelle qu'informelle - et doit se poursuivre tout au long de la vie. Il doit permettre aux femmes de mieux comprendre les choix qui s'offrent à elles dans le nouvel environnement économique et d'acquérir les compétences et connaissances dont elles ont besoin pour atteindre leurs objectifs personnels et réussir leur carrière. L'accès et la participation des femmes au processus d'apprentissage sont étroitement dépendants du système de protection sociale. A cet égard, il convient de considérer non pas seulement l'enseignement de type classique assuré par ce système, mais aussi la répartition plus équitable des responsabilités familiales aux divers échelons que sont la famille, la communauté et la société. La décision de participer ou non au processus d'apprentissage ne résulte souvent pas du libre choix des femmes mais des contraintes qui leur sont imposées par leur horaire journalier, au travail et au foyer. L'investissement dans l'éducation des femmes mérite peut-être un traitement préférentiel, étant donné leur rôle nouveau dans l'économie, les tendances démographiques actuelles et les rendements importants que la société pourrait attendre d'un tel investissement 55/.

81. Lignes d'action :

- a) Mettre en route et encourager la participation des femmes à un processus d'apprentissage continu, à tous les niveaux et selon toutes les modalités, comprenant en particulier la formation professionnelle, la formation en cours d'emploi et la recherche de formes novatrices d'apprentissage compatibles avec les horaires journaliers des femmes;
- b) Eliminer les partis pris et les schémas de pensée traditionnels quant au modèle "approprié" d'éducation féminine et promouvoir chez les femmes les choix éducatifs correspondant aux tendances présentes et futures du marché;
- c) Equiper les femmes d'un bagage suffisant de compétences et de connaissances "génériques" susceptibles d'être développées davantage et facilement adaptées aux besoins d'un marché du travail en constante évolution;
- d) Encourager et soutenir l'éducation des femmes et l'acquisition de compétences dans les technologies de l'information et domaines connexes;
- e) Créer des incitations qui induiront les entreprises à investir dans les ressources humaines, ce qui dans certains cas, en particulier dans les petites entreprises, pourrait favoriser les femmes.

B. Amélioration de la sécurité de l'emploi et accès aux emplois de qualité

82. Dans le domaine de l'emploi, les femmes ont à répondre à trois défis majeurs : elles doivent trouver les meilleures stratégies à appliquer pour i) obtenir des emplois à plein temps et bien payés au coeur de la structure de l'emploi; ii) obtenir une plus grande sécurité et une meilleure rémunération du travail accompli dans le cadre de contrats à temps partiel ou atypiques; et iii) obtenir l'égalité de traitement, de protection et d'accès aux ressources dans le secteur peu ou non réglementé des petites entreprises, notamment dans le secteur du travail indépendant et celui de la création d'entreprises. Toutes ces questions se posent, certes, pour l'ensemble du marché du travail, mais étant donné la structure existante de l'emploi, elles ont plus d'importance pour les femmes que pour les hommes. Relever le premier de ces défis exige certainement une éducation meilleure et plus poussée, correspondant à l'évolution des compétences et des connaissances exigées. Ce point a été examiné ci-dessus, et les lignes d'action indiquées seraient également applicables ici.

83. Le deuxième défi concerne les difficultés associées à l'emploi flexible. C'est une forme d'emploi nouvelle, dont l'essor est rapide et à laquelle on devra probablement la plupart des créations d'emplois à l'avenir. C'est aussi un segment du marché qui se trouve aujourd'hui à la limite du domaine où la réglementation du travail est applicable. C'est donc une forme d'emploi caractérisée par une très grande insécurité, qui fournit généralement des revenus assez bas et interrompt le déroulement d'une carrière, ce qui nuit souvent à la promotion. Résoudre les problèmes associés aux contrats flexibles est une tâche complexe, étant donné l'actuelle situation du marché du travail et le fait que ce qui donne aux femmes un avantage compétitif dans ce segment du marché est précisément le fait qu'elles acceptent un grand nombre des inconvénients du travail à temps partiel. La stratégie pourrait donc comporter des actions visant à améliorer le cadre législatif de l'emploi atypique et la position compétitive des femmes sur ce marché pour faire des contrats atypiques une carrière librement choisie. Cela permettrait de profiter de la souplesse de ce type d'emploi tout en limitant beaucoup, ou du moins quelques-uns, des inconvénients existants.

84. Lignes d'action :

- a) Fixer des conditions d'emploi sur un pied d'égalité et promouvoir l'égalité de traitement en faveur de ceux qui travaillent dans le cadre de contrats atypiques;
- b) Encourager la mobilité entre l'emploi atypique et l'emploi de type classique;
- c) Soutenir l'emploi à temps partiel en tant qu'option offerte aux femmes et non en tant que seule possibilité d'emploi pour elles;
- d) Améliorer les réseaux de représentation et de défense des travailleurs employés dans le cadre de contrats atypiques aux fins de négociation collective.

85. Les femmes sont de plus en plus employées dans de petites entreprises offrant une moindre sécurité de l'emploi. Elles ont également recours au travail indépendant, souvent faute de possibilité d'emploi dans les secteurs public ou privé touchés par la récession et la restructuration.

86. Lignes d'action :

a) Améliorer et faciliter l'accès des femmes aux services de conseil portant sur la marche à suivre pour devenir travailleur indépendant, ainsi qu'au crédit;

b) Créer une infrastructure pour soutenir la constitution et les activités des petites et moyennes entreprises.

c. Conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale

87. Une stratégie permettant de "s'adapter et survivre" sur le marché contemporain du travail est impossible en l'absence d'une approche globale à l'égard des problèmes qui se posent aux femmes lorsqu'elles veulent concilier vie professionnelle et vie familiale. Cela ne veut pas dire que toutes les femmes doivent suivre le même modèle de carrière. Il existe toute une gamme de moyens permettant de combiner vie professionnelle et vie familiale, en fonction de l'âge d'une femme, de ses préférences, de sa situation économique, de ses traditions ou de sa culture. On peut toutefois supposer que la majorité des femmes européennes, en particulier des jeunes femmes, seront professionnellement actives au cours de leur vie mais voudront aussi avoir des enfants et, par conséquent, voudront peut-être interrompre de temps en temps leur carrière. Les politiques visant à résoudre ce problème devront s'attaquer simultanément à de nombreuses questions sociales ou questions de travail, et devront refléter les modifications intervenues dans la manière traditionnelle de penser les rôles appartenant à chacun des sexes. Elever des enfants est aussi dans l'intérêt de la société dans son ensemble, étant donné surtout les présentes évolutions démographiques observées dans la région; les femmes et les hommes devraient donc, les uns et les autres, y contribuer.

88. Lignes d'action :

a) Cesser de considérer que dans une famille comportant deux adultes, il y a un seul soutien de famille, et de prendre cette situation comme norme lorsque l'on élabore des systèmes d'imposition et des politiques de sécurité sociale;

b) Encourager les hommes à tirer parti de la législation existante pour jouer davantage leur rôle de parent et s'occuper davantage de leur famille;

c) Rechercher une solution novatrice pour modifier la répartition traditionnelle des tâches que comporte l'éducation des enfants entre l'Etat, le secteur privé et la communauté locale, afin de créer une infrastructure propre à la vie familiale, en particulier pour ce qui est des soins aux enfants et des soins aux personnes âgées;

d) Etablir des systèmes permettant aux travailleurs d'organiser plus souplement leur journée de travail, et rendre possibles des interruptions d'emploi temporaires dépourvues d'effets défavorables sur les carrières;

e) Promouvoir, par l'intermédiaire des médias et d'autres formes de diffusion de l'information, une transformation des normes socialement acceptées et une répartition plus égale des responsabilités professionnelles et familiales entre les hommes et les femmes.

D. Féminisation de la pauvreté

89. Du fait des tendances actuelles du marché du travail et de l'évolution de la composition de la famille, les femmes sont exposées à un risque accru de pauvreté. Elles risquent, plus que les hommes, d'être les "pauvres au travail", de représenter l'essentiel de l'offre de travailleurs disposés à accepter des emplois inférieurs et mal payés, ou des contrats de travail atypiques. Les femmes ont aussi plus de chances que les hommes d'être le parent seul élevant ses enfants ou d'être une personne âgée vivant seule. Les stratégies d'éradication de la pauvreté n'aboutissent souvent guère à améliorer la situation des femmes, car elles sont essentiellement axées sur l'économie monétarisée et tendent à viser directement les hommes en tant qu'apporteurs de revenus. Il arrive souvent que les ressources du ménage ne soient pas partagées également à l'intérieur de la famille, ce qui semble expliquer pourquoi la pauvreté ne touche pas les femmes de la même manière que les hommes 56/.

90. Lignes d'action :

a) Mettre au point des mesures visant à identifier les groupes de femmes vivant dans la pauvreté et entreprendre des études visant à établir les modèles selon lesquels les femmes tombent dans la pauvreté ou en sortent, ainsi que les situations d'exclusion;

b) Encourager les transformations de la protection sociale qui permettront d'atteindre directement les femmes vivant dans la pauvreté;

c) Mettre fin à la dégradation des programmes de santé publique et soutenir l'amélioration des services liés à la procréation, à la maternité et aux soins aux enfants;

d) Mettre au point des programmes d'éducation et de formation à l'intention des femmes qui travaillent aux échelons les plus bas du marché du travail.

Conclusions

91. A long terme, le rôle des femmes dans l'économie sera déterminé par deux facteurs majeurs : leur faculté d'adaptation aux exigences nouvelles du marché du travail et à la compétition mondiale, et l'action qu'elles pourront exercer sur les ajustements du cadre institutionnel et des politiques pour les adapter aux exigences de l'équité entre hommes et femmes.

92. Les économies européennes sont engagées dans des transformations institutionnelles, structurelles et organisationnelles aux niveaux microéconomique et macroéconomique. La faible présence des femmes aux postes de commande, dans le monde des affaires et dans les collectivités locales comme aux échelons national et international, limite considérablement l'influence qu'elles peuvent exercer sur le contenu de ces transformations. Beaucoup de celles-ci, toutefois, se rapportent à des questions d'importance cruciale pour le rôle présent et futur des femmes dans l'économie. Si l'on veut que les femmes soient intégrées avec succès dans l'économie moderne, il est indispensable qu'elles contribuent aux échelons régional et national, à l'échelon de la communauté comme à celui de la famille, à l'élaboration des nouvelles règles du jeu, pour que ces règles tiennent compte des intérêts qui leur sont propres, aux négociations visant à concilier leurs intérêts avec ceux d'autres groupes sociaux, enfin, au processus final de décision.

93. Un développement tenant compte de l'équité entre hommes et femmes n'est pas seulement un développement tenant compte de l'"intérêt des femmes" mis en balance avec leur contribution aux activités économique et sociale. Un développement tenant compte de l'équité entre hommes et femmes est indissociable de l'objectif d'un développement durable et axé sur l'être humain, auquel la société dans son ensemble aurait tout à gagner.

NOTES

1/ Par le passé, le débat portant sur le rôle des femmes dans l'économie débouchait soit sur une vision trop sombre, soit sur une vision trop brillante des relations entre les femmes et le développement. La vision optimiste (hypothèse de l'intégration) posait en principe que l'intégration accrue des femmes dans le marché du travail leur ouvrirait automatiquement de nouvelles possibilités, tandis que la vision pessimiste soulignait leur marginalité (Boserup, Ester, 1970 : Women's Role in Economic Development, Allen et Unwin, Londres) et l'exploitation, qui était faite d'elles, affirmant que les femmes étaient simplement utilisées comme une main-d'oeuvre à bon marché et d'utilisation flexible. Cette dernière approche semble avoir acquis de l'importance vers la fin des années 80 (Mitter, Swasti, 1986 : Common Fate, Common bond: Women in Global Economy, Londres; Moghadam, Valentine M., 1990 : Gender, Development, and Policy: Toward Equity and Empowerment, WIDER, Helsinki ; Del Alba Acevedo, Luz, 1990 : Industrialization and Employment: Changes in Patterns of Women's Work in Puerto Rico, World Development, vol. 18, No 2, p. 231 à 255.

2/ Version préliminaire de l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement, rapport du Secrétaire général (E/CN.6/1994), 3 mars 1994. Le rapport complet n'était pas encore disponible lors de l'élaboration du présent document. Voir aussi : Looking beyond Women: Seeing Gender Concepts in Development Planning, INSTRAW, 1994.

3/ Le rôle économique de la femme dans la région de la CEE, CEE, Nations Unies, New York, 1985.

4/ The ECE economics in mid-1994, Commission économique pour l'Europe, Genève, juillet 1994.

5/ Il y a eu augmentation du nombre des chômeurs à la fois en termes absolus et en proportion de la population active totale. Economic Survey of Europe 1993-1994, p. 43.

6/ Economic Survey of Europe 1993-1994, p. 44.

7/ Ibid.

8/ Il convient toutefois de mentionner que, selon toute vraisemblance, le niveau du chômage féminin établi à partir du nombre des femmes inscrites au chômage est inférieur au taux de chômage féminin effectif, du moins dans certains pays comme le Royaume-Uni, où de nombreuses femmes travaillent à temps partiel ou dans le cadre d'autres contrats de travail atypiques ne comportant ni avantages ni droit à des prestations, et sont donc peu incitées à s'inscrire au chômage. Cela pourrait être vrai aussi des pays de la CEI, dans lesquels les prestations de chômage sont faibles. Economic Survey of Europe 1993-1994, p. 44 et 87.

9/ Pour la plupart des pays occidentaux à économie de marché, les perspectives de croissance sont en train de descendre au-dessous du niveau estimatif de 2,5 % nécessaire au maintien de la situation de l'emploi sur un marché du travail où la population active augmente au taux d'environ 0,5 % par an. The International Herald Tribune, 10 mars 1994.

10/ L'Observateur de l'OCDE, No 183, août-septembre 1993.

11/ Ibid.

12/ Social protection in Europe, Commission des Communautés européennes, Luxembourg, 1994, p. 33.

13/ Comme l'a montré Schmid (1991), pendant les années 70 et 80, il y avait une forte corrélation entre la dimension du secteur public et l'intensité d'utilisation des femmes dans le secteur public de l'emploi. Pour un examen plus approfondi de la situation des femmes dans le secteur public, dans les pays développés à économie de marché, voir : Gunther Schmid "Les femmes et la restructuration de l'emploi; les femmes dans le secteur public", OCDE/GD (91) 213.

14/ The Economist, 11 juin 1994.

15/ Baden, Sally, 1993 : The Impact of recession and structural adjustment on women's work in developing and developed countries, IDP Women/WP-19, OIT, Genève.

16/ Conroy, Pauline et Niamh Flanagan (1993) Women and Poverty in the European Community: Issues in the Current Debate, Commission des Communautés européennes, V/42/94-EN.

17/ EUROSTAT (1990), Statistiques Rapides. Inégalité et pauvreté en Europe, No 7, Luxembourg.

18/ The Economist, 18 juin 1994.

19/ La féminisation de la main-d'oeuvre a aussi été une tendance mondiale, même si elle s'explique par des raisons différentes selon les régions et selon les pays. Standing, Guy, 1989 : "Global Feminization through flexible Labour", World Development, vol. 17, No 7.

20/ "Structural change, employment and unemployment in the market and transition economies", Discussion Papers, vol. 3 (1993), No 1, Commission économique pour l'Europe, Organisation des Nations Unies, New York, Genève, 1994.

21/ Birch, David L., 1987 Job creation in America, New York : Free Press, cité par R. Needleman dans "Raising visibility, reducing marginality", document établi pour le Département du travail des Etats-Unis, octobre 1993, p. 46.

22/ C'est l'une des principales conclusions de la récente étude de l'OCDE consacrée aux créations d'emploi, examinée dans The Economist, 11 juin 1994.

23/ Pour un examen plus approfondi, voir : Susan Christopherson "Les femmes et la restructuration de l'emploi; le secteur des services", OCDE/GD (91) 212.

24/ Ces contrats couvrent toute une gamme de formules telles que travail à temps partiel ou "à la demande", travail temporaire (à durée déterminée, occasionnel), travail indépendant de diverses sortes, sous-traitance, travail salarié effectué par la personne employée à son foyer, notamment "télétravail" fondé sur le contact par ordinateur avec les employeurs. Contrairement aux travailleurs à plein temps qui n'ont qu'un seul employeur, les travailleurs employés dans le cadre de contrats atypiques peuvent travailler pour plusieurs employeurs simultanément.

25/ En proportion de l'emploi total, l'emploi à temps partiel, qui est la forme d'emploi flexible rencontrant le plus de succès et pour laquelle on dispose de données, va jusqu'à dépasser les 33 % aux Pays-Bas, tandis qu'elle n'atteint même pas 9 % de l'emploi total en Autriche. OCDE : Perspectives de l'emploi, juillet 1993.

26/ CNUCED, DTCI, World Investment Report 1994 UNCTAD, Genève, à paraître.

27/ Bloom D. et Brender A., 1993 : Labour and the emerging world economy. National Bureau of Economic Research Inc., Working Paper Series No 4266, New York.

28/ Widgren, Jonas, 1990, "International migration and regional stability", International Affairs, p. 368 à 371.

29/ "Globalization, regionalization and international migration", rapport du Groupe de travail, Forum international sur "Egalité des femmes dans le monde du travail : les défis pour l'avenir", OIT, Genève, 1er-3 juin 1994.

30/ Pour un examen plus approfondi de cette question, voir : Layard, Richard et al., 1992, East-West Migration: The Alternatives, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, Londres; United Nations University Press, Tokyo. Les auteurs font valoir que l'Europe devrait autoriser l'immigration de travailleurs qualifiés en provenance d'Europe centrale et orientale.

31/ Pour un examen plus approfondi des approches à l'égard de la politique environnementale, voir : Barde, Jean-Philippe et Opschoor, Johannes Baptist "Environnement : du bâton à la carotte", l'Observateur de l'OCDE : No 186, février-mars 1994.

32/ Dunning John, 1994 : "Globalization, Economic Restructuring and Development", Conférences Raúl Prebisch, 29 avril 1994, CNUCED, Genève.

33/ North, Douglas, 1991, Institutions, Institutional Change and Economic Performance, Cambridge University Press.

34/ Best, Michael (1990), The New Competition: Institutions of Industrial Restructuring, Cambridge, Polity Press. Wade, Robert (1990), Governing the Market, Princeton, Princeton University Press.

35/ C'est là le dilemme classique égalité-efficacité. Ces questions ont récemment été examinées par Daly, H, 1986 (Discussion: Equity and Efficiency Problems of Implicit Redistribution" dans Distributional conflicts in Environmental Resource Policy, dir. publ. A. Schaiberg et al., St. Martin Press, New York.

36/ Cornia, Giovanni Andrea, Jolly, Richard, et Stewart, Frances (dir. publ.), 1987, L'ajustement à visage humain - protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance, Paris, ECONOMICA.

37/ Singer, H.W., 1993, "International Governance-Intentions and Realities", Development and International Cooperation, vol. IX, No 16, juin 1993.

38/ "L'égalité des chances entre les femmes et les hommes", Europe sociale, Commission des Communautés européennes, No 3, 1991.

39/ "Women workers in a changing global environment: Framework for discussion", Forum international sur "Egalité des femmes dans le monde du travail : les défis pour l'avenir", OIT, Genève, 1er-3 juin 1994.

40/ Voir : "Women's employment in transnational corporations", Encadré IV.10 dans World Investment Report 1994, op. cit.

41/ Silvestri, George and John Lukasiewicz, 1989, "Projections of Occupational Employment 1988-2000", Monthly Labour Review, 112 (11), p. 42 à 65.

42/ The Economist, 5 mars 1994.

43/ Coré, Françoise, 1994 : "Les femmes et la restructuration de l'emploi", L'Observateur de l'OCDE, No 186, février-mars 1994 et The Economist, ibid.

44/ Pour une illustration et un examen plus approfondi de ces tendances, voir le rapport sur les évolutions démographiques établi pour la présente Conférence (E/ECE/RW/HLM/3).

45/ Pour un examen plus approfondi, voir : Rantalaiho, Lisa et Julkunen, Raija, 1992 : The consequences of social and economic changes in Europe for the position of women: analysis, strategies and methods, Conference on Equality between Women and Men in a Changing Europe, Poznan, 31 mars - 2 avril 1992.

46/ Toutes les données relatives à l'évolution du modèle familial reprises dans le présent chapitre sont tirées de Sorrentino (1990) : The changing family in international perspective, Monthly Labour Review, mars 1990, p. 41 à 58.

47/ Rantalaiho, Lissa et Raija Julkunen (1992), op.cit.

48/ Pour plus de renseignements concernant la situation des femmes âgées, voir The Situation of Elderly Women, INSTRAW/UNSTAC, 1993.

49/ CPA World Directory of Old Age, 1989.

50/ OCDE, 1994, Les femmes et le changement structurel : Nouvelles perspectives, Paris.

51/ Worswick G.D.N., 1992: The Scope of Macroeconomic Policy to Alleviate Unemployment in Western Europe, Discussion Papers, vol. 2, No 3, Commission économique pour l'Europe, New York, Genève.

52/ Les conclusions d'une récente rencontre du G-7 réuni à Naples (Italie), semblent étayer une telle conclusion. The International Herald Tribune, 5 juillet 1994.

53/ Cet examen est fondé sur une analyse critique des régimes de protection sociale existants, regroupés en quatre types majeurs, considérés du point de vue de l'égalité ou de l'inégalité entre les sexes, par Langan, Mary et Ostner, Ilona, 1991 : "Gender and Welfare: Towards a comparative framework" dans Towards a European Welfare State?, Graham Room, dir. publ., SAUS, Bristol.

54/ Voir OCDE (1994) op. cit. et Protection sociale en Europe, Commission des Communautés européennes, Luxembourg, 1994.

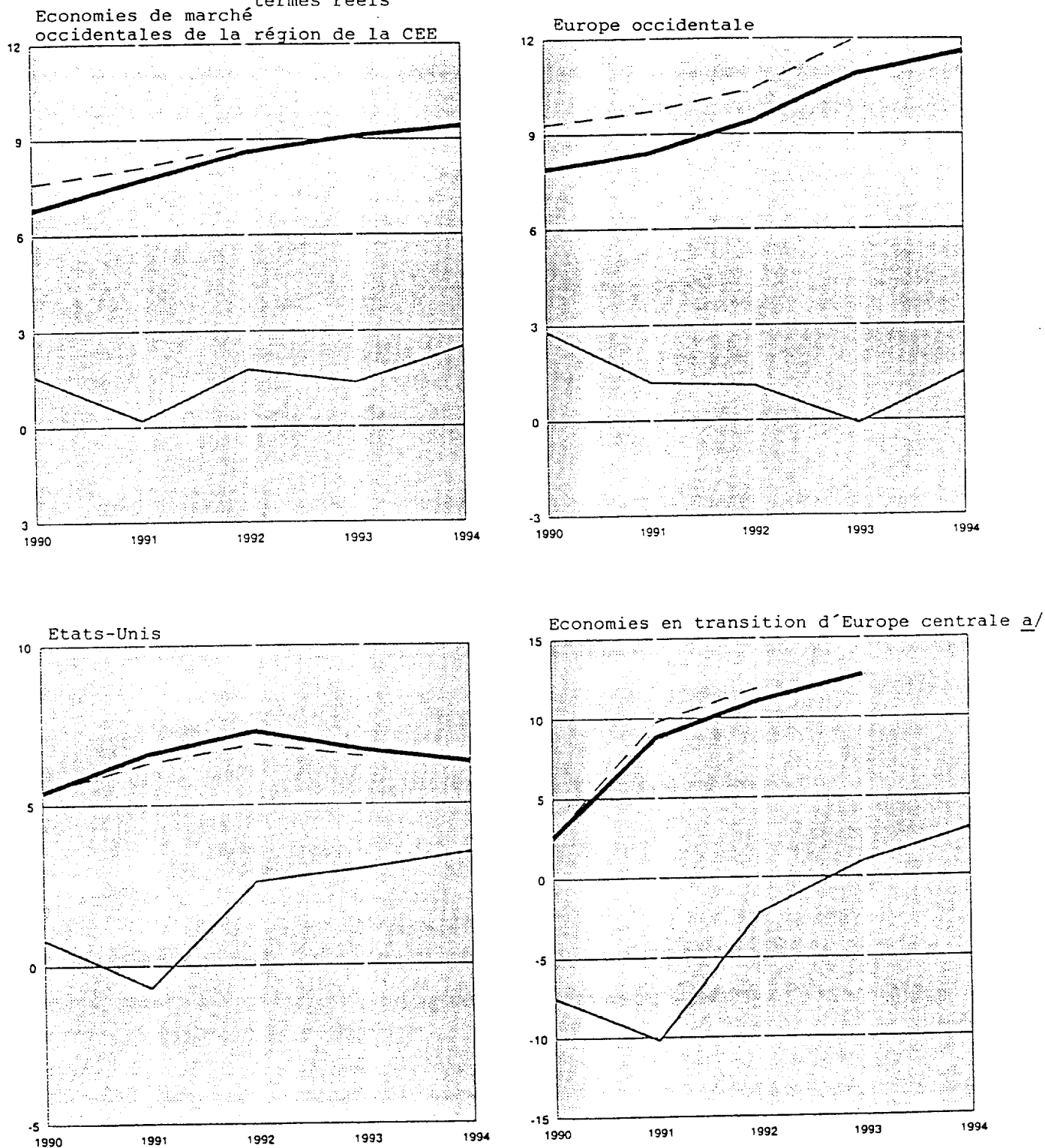
55/ L'argument relatif aux rendements élevés à attendre de l'éducation des femmes a été confirmé par des études empiriques récentes : Gill, Indermit G. et Khandker, Shahidur R. How Structure of Production Determines the Demand for Human Capital, Working Papers 725, Women in Development, Banque mondiale, juillet 1991.

56/ Voir : Version préliminaire de l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement, op. cit.

Figure I

Croissance du PIB en termes réels, taux de chômage
et taux de chômage féminin dans la région
de la CEE, 1990-1994
(en pourcentage)

— PIB en termes réels — Chômage - - - Chômage féminin



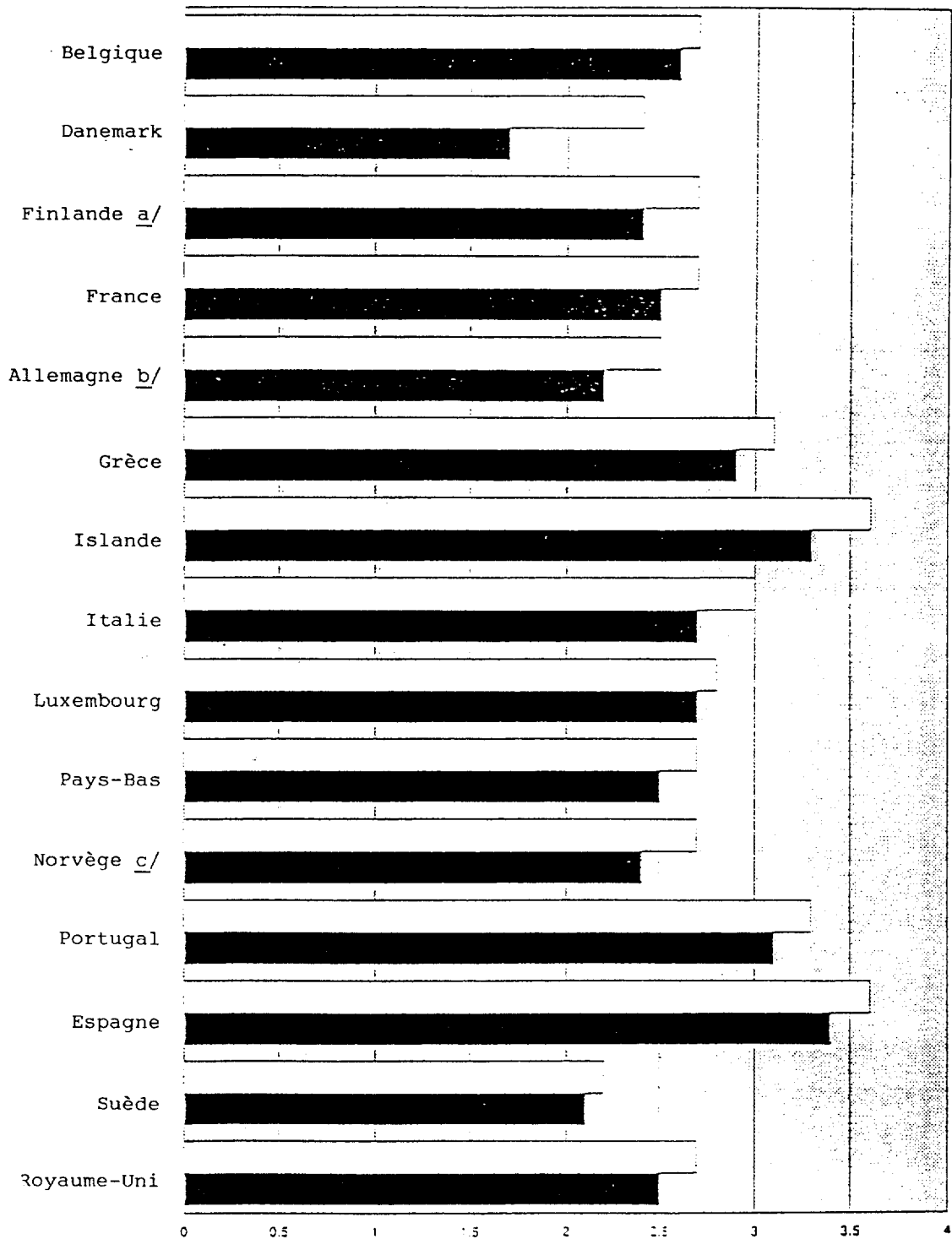
a/ République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie.

Sources : CEE/ONU, Etude sur la situation économique de l'Europe en 1993-1994; BIT, Annuaire des statistiques du travail 1993; OCDE, Statistiques trimestrielles de la population active, No 1 et No 4, 1994, et estimations.

Figure II

Evolution de la dimension du ménage moyen, dans un certain nombre
de pays de la CEE

— 1981-1982
■ 1989-1990



a/ Réfère à 1980 et 1991.

b/ Allemagne occidentale.

c/ Réfère à 1980 et 1990.

Nombre de personnes par ménage

Sources : On women and men in Sweden and EC. Facts on Equal Opportunities
1992 Statistics Sweden. Yearbook of Nordic Statistics 1994.